

BULLETIN
MUNICIPAL

DIÉMOZ

N°117 NOVEMBRE 2022

- MAIRIE
- VIE MUNICIPALE
- VIE LOCALE
- DOSSIER
- AGENDA
- INFOS PRATIQUES

Les 230 ans du nom de DIÉMOZ





Mesdames, Messieurs,

Ce nouveau bulletin d'information, riche et coloré, met à l'honneur la vie associative de notre village et les actions de vos élus.

Plusieurs moments ont marqué cette année.

Tout d'abord cet été, avec **les 230 ans du nom de Diemoz** qui ont été salués par une rétrospective pyrotechnique retraçant l'histoire de notre village. Il y avait foule pour assister à cette soirée, couplée à la Fête des Classes.

Depuis la rentrée, **la vie associative** a repris tambour battant. Le Forum des Associations a marqué le début de la nouvelle saison avec une forte mobilisation des bénévoles et des inscriptions en nombre dans les différents domaines associatifs.

On peut d'ores et déjà relever les résultats sportifs, qui sont très encourageants.

Bravo à nos champions !

Enfin, **le calendrier des fêtes 2023** est établi, il compte de nombreux rendez-vous que les associations nous proposent, n'hésitez pas à le consulter.

Après cette introduction positive, comment ne pas parler de la crise des "3 C" : **COVID - CLIMAT - CONFLIT**, qui impacte notre économie locale, notre quotidien, et qui a des conséquences financières.

J'en veux pour preuve une estimation de l'augmentation dans notre budget communal des frais de fonctionnement, de l'ordre de 90 000 € (énergies, matières premières...).

Soucieux d'un tel constat, nous avons entrepris des démarches pour obtenir des compensations financières. Et quel que soit l'aboutissement de ces démarches, nous avons voulu maintenir notre programme de travaux.

- Tout d'abord avec **la mise en place d'un assainissement collectif**, pour un montant de plus de 1,5 millions d'euros, rue de Comberousse et rue des Vignes. Ces travaux se termineront fin 2023. Ils participent pleinement à l'effort en termes d'environnement, notamment pour l'alimentation en eau potable du Brachet.

Je souhaite remercier les riverains pour leur compréhension pendant les travaux, et souligne la qualité et le professionnalisme des entreprises en charge de cette opération.

- En termes d'aménagement, **la liaison piétonne nord / sud** avance pas à pas (sans jeu de mots), et son ouverture officielle est prévue au printemps prochain.

Le Conseil Municipal des Enfants sera impliqué, notamment au travers de la plantation d'arbres fruitiers qui se déroulera le mercredi 14 décembre. L'ONF viendra compléter l'aménagement avec la plantation de différentes essences d'arbres buissonnants de notre région, et effectuera un diagnostic du parc avant son ouverture au public au printemps prochain.

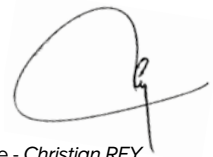
Enfin, vous pourrez découvrir des plaques d'informations forestières et des jeux ludiques pour les enfants.

- **Les travaux d'enfouissement des réseaux secs** se prolongent. Le quartier de Saranavier est terminé, et les travaux de raccordement du parc photovoltaïque vont commencer en fin d'année. Ils font partie du programme de développement des énergies renouvelables qui permettra d'alimenter 852 foyers, et réduira l'émission de gaz à effet de serre de 92 tonnes / an.

- Enfin, pour plus de sécurité et un meilleur confort des usagers, **un nouveau marquage au sol**, priorisant la voie piétonne, sera réalisé au printemps rue Lafayette. Il sera matérialisé par des figurines interdisant le stationnement des véhicules.

Vous constaterez que vos élus continuent d'oeuvrer pour développer et sécuriser notre village, le rendre attractif et vivant, bref **un village où il fait bon vivre.**

Dans l'attente du prochain bulletin, je vous souhaite de prendre soin de vous et de rester positifs, pour passer de très belles fêtes de fin d'année.



Votre Maire - Christian REY



Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL DE DIÉMOZ N°117

Tél : 04 78 96 20 08 - Fax : 04 78 96 28 84

Site internet : mairie-diemoz.fr

Courriel : mairie-diemoz@wanadoo.fr

Comité de rédaction :

Jacqueline Chapuis,
Gilbert Parrain, Denise Mosa,
Catherine Revais.

Photos : Commission information,
Shutterstock, Freepik.

Réalisation : Marie Vaccalut.

Impression : Imprimerie Carle.

MAIRIE

LE MOT DU MAIRE P 2

VIE MUNICIPALE

COMMISSION INFORMATION P 4 à 7

CONSEILS MUNICIPAUX P 8 à 20

CONSEIL DES ENFANTS P 21 à 23

VŒUX DU PERSONNEL P 24

RECENSEMENT DE LA POPULATION P 24

VISITE DU SOUS-PRÉFET P 25

VOEUX DE PRINTEMPS P 26

INAUGURATION DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE P 27

SPONSORS DES CLUBS SPORTIFS P 28

INAUGURATION DES TENNIS EXTÉRIEURS P 29

FLEURISSEMENT DES MAISONS

ET NOUVEAUX ARRIVANTS P 30

INAUGURATION ET GENTLEMAN DE PÉTANQUE P 32

COMMISSION TRAVAUX P 34

COMMISSION - ÉDUCATION ENSEIGNEMENT P 34 - 35

LA VIE DU CCAS P 36 à 41

COMMISSION ENVIRONNEMENT P 42 - 43

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2021 P 44

VIE LOCALE

FORUM DES ASSOCIATIONS P 45

FÊTE DES CLASSES P 46 - 47

VIE ASSOCIATIVE P 48 à 81

DOSSIER

HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE P 82 - 83

INFOS PRATIQUES

INFOS PRATIQUES P 84 - 85

NUMÉROS UTILES P 86

AINSI VA LA VIE P 87

INFOS TÉLÉTHON P 88

Commission information

L'année 2022 est bientôt terminée. Ce bulletin reprend les évènements majeurs qui se sont passés sur notre commune depuis 12 mois maintenant.

Le covid a ralenti une fois encore nos rendez-vous associatifs mais, depuis quelques mois, avec l'efficacité de la vaccination et l'immunité collective que nous avons petit à petit acquise, la vie a repris un cours normal même si le virus continue à s'immiscer dans nos familles par intermittence.

Nous espérons que vous trouverez dans les pages qui suivent toutes les informations municipales que vous attendez. N'oublions pas de rester vigilants pour continuer à profiter des moments de convivialité que nous avons retrouvés.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une fin d'année 2022 sereine.

La Commission Information.



RETOUR EN IMAGES 2021

Yves Pujol remplit de nouveau la salle



Yves Pujol
en scène



Yves Pujol souffle ses bougies



Téléthon 2021

- 1/ Le 12 novembre 2021, Yves Pujol remplit à nouveau la salle intergénérationnelle. Une soirée de détente très appréciée.
- 2/ Téléthon 2021 : Soirée réussie qui a permis, avec l'aide de nombreuses associations, de verser 2 844,20 € à l'AFM.
- 3/ Décembre 2021 : distribution de 375 colis à nos aînés.



Distribution des colis



RETOUR EN IMAGES 2022

Repas des séniors animé par les Filles de Lumières



M^{me} Ré, notre doyenne



4 / Février 2022 : belle ambiance au repas des séniors, cuisiné par Monsieur Berthet et animé par Crescendo et les Filles de Lumière...

5 / Mars 2022 - La foire de Diémoz : Jeux en bois, artisanats divers, produits locaux, une soirée animée autour du traditionnel cochon...

6 / Printemps 2022 : un coach a été mis à disposition tous les samedis matin pour le fitness extérieur dans le parc de la Maison pour Tous.

Parc de la Maison pour Tous





La foire à Diémoz



Jeux de société en bois

Fitness extérieur

Un coach tous les samedis matin





CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22/11/2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de DIEMOZ, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire et publique (*public restreint*) le 22 novembre 2021 sous la présidence de Monsieur REY Christian, Maire.

1. COMMANDE PUBLIQUE

Extension du réseau d'assainissement d'eaux usées sur le secteur de Comberousse pour la protection du captage d'eau potable du Brachet : Attribution de marché.

Une consultation a été lancée pour la passation d'un marché de travaux pour l'extension du réseau d'assainissement d'eaux usées sur le secteur de Comberousse pour la protection du captage d'eau potable du Brachet.

Après présentation du rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre pour chaque lot, Monsieur le Maire donne lecture des candidats les mieux-disants retenus.

Monsieur le Maire précise que la variante n° 2 du lot 1 prévoit l'extension du réseau en polypropylène SN16.

Marché	Entreprises	Montant HT
Lot 1 canalisations (dont Variante 2)	SPIE BATIGNOLLES DUMAS MDTP ROGER MARTIN RHONE ALPE	931 272.70 €
Lot 2 Pompage (Marché de base)	ELECTREAU	80 130 €
TOTAL		1 011 403 € HT

2. FINANCES

Révision tarifs assainissement

Demande de subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes Réfection des terrains de football et création d'un tennis ballon.

	Tarif au 1 ^{er} mars 2020 pour mémoire	Tarifs au 1 ^{er} avril 2021 pour mémoire	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2022
Redevance assainissement	1,15 €/m ³ 1,50 €/m ³ pour extérieurs (autres communes)	1,17 €/m ³ 1,50 €/m ³ pour extérieurs (autres communes)	1,20 €/m³ 1,55 €/m³ pour extérieurs (autres communes)

Nécessité de remplacer le gazon synthétique du terrain de football. Ces travaux incluront entre autres le reprofilage de la plateforme ainsi que la fourniture et la pose de buts et d'abris de touche.

Le conseil municipal SOLLICITE une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Isère pour la restructuration du gazon synthétique du terrain de football pour un montant prévisionnel de travaux de **700 000 € HT**.

Demande de subvention Département de l'Isère et au titre de la DETR 2022- Restructuration terrain de football synthétique.

3. SITUATION TRAVAUX

Travaux cimetière : les travaux n'ont pas encore commencé. Un point sera fait avec l'entreprise CHATAIN.

Voirie : travaux effectués rue des Bresses et avenue des Bruyères.

→ **TE 38 travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité - Enfouissement DENOLY Dossier 20.002.144**

Suite à notre demande le Territoire d'Énergie Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés pour l'extension pompes de vidanges.

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **305 631 €**
- Le montant total de financement externe s'élève à : **100 404 €**
- La contribution aux investissements s'élève à : **192 619 €**

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif.
- De la contribution correspondante au TE38.

LE CONSEIL, AYANT ENTENDU CET EXPOSÉ :

1. Prend ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : **305 631 €**
 - Financements externes : **100 404 €**
 - Participation prévisionnelle : **192 619 €**
- (Frais TE38 + contribution aux investissements)*

2. Prend ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de 192 619 €

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

→ TE 38 travaux sur réseau France Télécom -Travaux sur réseau Eclairage Public DENOLY Dossier 21.003.144

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **15 587 €**
- Le montant total de financement externe s'élève à : **1 227 €**
- Les frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 s'élèvent à : **626 €**
- La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : **12 735 €**

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux il convient de :

Prendre acte du projet et du plan de financement définitifs, prendre acte de la contribution correspondante au TE38. Le conseil, ayant entendu cet exposé, à l'unanimité :

1. Prend ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : **14 587 €**
- Financements externes : **1 227 €**
- Participation prévisionnelle : **13 360 €**

(Frais TE38 + contribution aux investissements)

2. Prend ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel de 12 735 €

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

→ TE 38 travaux sur réseau France telecom - Enfouissement DENOLY Dossier 20.002.144

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **129 710 €**
- Le montant total de financement externe s'élève à : **18 000 €**

- Les frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 s'élèvent à : **3 769 €**
- La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : **107 941 €**

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux il convient de :

Prendre acte du projet et du plan de financement définitifs, prendre acte de la contribution correspondante au TE38. Le conseil, ayant entendu cet exposé, à l'unanimité :

1. Prend ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : **129 710 €**
- Financements externes : **18 000 €**
- Participation prévisionnelle : **111 710 €**

(Frais TE38 + contribution aux investissements)

2. Prend ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel de 107 941 € .

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

→ TE 38 travaux d'extension des réseaux de distribution publique d'électricité - Dossier 21.002.144

Suite à notre demande le Territoire d'Energie Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés pour l'extension pompes de vidanges.

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **67 451 €**
- Le montant total de financement externe s'élève à : **56 106 €**
- La contribution aux investissements s'élève à : **10 724 €**

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif.
- De la contribution correspondante au TE38.

Le conseil, ayant entendu cet exposé :

1. Prend ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : **67 451 €**
- Financements externes : **56 106 €**
- Participation prévisionnelle : **11 346 €**

(Frais TE38 + contribution aux investissements)



CONSEIL MUNICIPAL 22 NOVEMBRE 2021 - Suite

2. Prend ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de 10 724 €

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération

- **Eglise** : les travaux de réfection des façades sont achevés. Monsieur le Maire souligne la qualité du travail effectué par l'entreprise SINGER.
- **Ecole élémentaire** : les travaux d'isolation phonique et thermique des plafonds des classes sont achevés.
- **Liaison piétonne Nord / Sud** : Le parc sera ouvert prochainement. Une fruitière sera créée avec plantation d'un arbre fruitier par classe, soit 11 arbres différents. Une table d'orientation sera également installée avec vue sur l'église. Une deuxième table d'orientation sera installée à proximité du château d'eau.

4. URBANISME

Régularisation cession de terrain rue des barbières.

Régularisation de la parcelle cadastrée section B n°1994 d'une superficie de 22 m².

Actuellement propriété de l'indivision BARGHEON-BAR-DOT cette parcelle est rétrocédée gratuitement à la commune puisqu'elle constitue de fait une partie du trottoir du chemin des barbières.

5. RESSOURCES HUMAINES

Complément de salaire des agents communaux.

Un complément de salaire est versé chaque année aux agents communaux (délibération du 7 décembre 1984 au titre du maintien des avantages collectivement acquis antérieurement à la loi du 26 janvier 1984) titulaires et non titulaires.

Il précise que l'indice majoré de référence reste le même qu'en 2020 soit 222 pour 2021.

Ce complément de salaire est versé au prorata des heures effectuées.

Adhésion au contrat groupe protection sociale complémentaire mis en place par le Centre de Gestion de l'Isère pour le personnel communal.

L'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée dispose que les centres de gestion peuvent souscrire des conventions de participation de protection sociale complémentaire "pour le compte des collectivités et établissements qui le demandent".

Le CDG38 a donc lancé une procédure de convention de participation "dans les conditions prévues au II du même article (article 88-2 de cette loi)" c'est-à-dire conformément au décret du 8 novembre 2011 auquel ce texte renvoie. Ensuite, "les collectivités et établissements publics peuvent adhérer à ces contrats par délibération, après signature d'une convention avec le Centre de gestion de leur ressort".

Il est proposé aux élus qu'à la date du 1^{er} janvier 2022 la commune de DIEMOZ adhère au contrat-cadre mutualisé (contrat signé pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2025) pour le lot suivant :

Prévoyance (garantie maintien de salaire)

Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

- 10 € / mois pour les agents de **catégorie C**
- 8 € / mois pour les agents de **catégorie B**
- 6 € / mois pour les agents de **catégorie A**

Pour chacune de ces catégories ces montants seront proratisés selon le temps de travail.

Conditions d'attribution de ces participations :

- L'agent doit avoir souscrit au contrat proposé par le CDG 38.
- La participation ne pourra pas être supérieure à la cotisation payée par l'agent.

Cette prestation est prise en charge dans le cadre de la cotisation additionnelle versée au Centre de gestion de l'Isère.

6. QUESTIONS DIVERSES

→ **Recensement de la population 2022 du 20 janvier au 19 février 2022.**

Le recensement général de la population est destiné à satisfaire trois objectifs principaux :

- Dénombrer la population de la commune.
- Connaître ses principales caractéristiques et celles de son habitat.
- Constituer une base de sondage pour les enquêtes économiques.

Pour cela il est nécessaire de recruter cinq agents recenseurs.

→ **Information** : En zone montagnaise de nouvelles obligations d'équipement des véhicules s'appliquent en période hivernale à partir du 01/11 : soit être équipé de 4 pneus hiver, soit détenir dans son coffre des chaînes à neige métalliques ou textile .

→ **Halte-Garderie** : Etude de la CCCND pour un agrandissement des locaux.

→ **Changement de nom** de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné sera évoqué lors du prochain conseil municipal.

→ **Rues des Michaudières** : M^{me} Chapuis souligne le problème de la circulation des poids lourds qui est normalement interdite (*sauf ramassages des ordures ménagères*).



CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 17 JANVIER 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Avis sur la modification des statuts de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE pour "Changement de nom de la communauté de communes"

1. COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE

Par délibération en date du 18 novembre 2021, le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes pour "**changement de nom de la Communauté de Communes**".

A l'issue de cette procédure, le nom actuel "Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné" sera remplacé par "**COLLines Isère Nord Communauté**" et l'acronyme "**COLL'IN Communauté**".

Ladite délibération et le projet de statuts modifiés ont été notifiés à la commune le 22 novembre 2021.

Conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 5211-20, suite à cette notification, **le conseil municipal doit rendre un avis sur cette modification statutaire.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales.
- VU la délibération du conseil communautaire N°21/088, en date du 18/11/2021, notifiée à la commune le 22/11/2021.
- VU le projet de statuts modifiés joint à cette délibération, notifié à la commune le 22/11/2021.
- **APPROUVE** la modification des statuts communautaires, selon projet de statuts présenté et selon libellé ci-dessous.

Article 1 : Création

En application des articles L5211.5, et L.5214.1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales, il est créé entre les communes de Bonnefamille, Charantonnay, Diémoz, Grenay, Heyrieux, Oytier-Saint-Oblas,

Roche, Saint-Georges-d'Espéranche, Saint-Just-Chaleyssin, et Valencin, une Communauté de Communes qui prend le nom de "COLLines Isère Nord Communauté" (acronyme : "COLL'IN Communauté").

2. SITUATION FINANCIERE

Les travaux d'assainissement rue de Comberousse ne débuteront pas avant juin 2022.

Réalisation d'un emprunt court terme de 300 000 € en attente de compensation de la TVA.

3. FINANCES

- **Réunion du conseil municipal** pour l'adoption du budget le 4/04.
- **Travaux en cours :**
 - La réfection de la toiture de la salle de danse et de l'ancienne mairie.
 - La réfection du mur du cimetière.
- **A voir :** éclairage du chemin à proximité du lotissement les Bleuets.
- **Demande de subvention Département de l'Isère Restructuration terrain de football synthétique.**

Annule et remplace la délibération du 22 novembre 2021.

Nécessité de remplacer le gazon synthétique du terrain de football. Ces travaux incluront le reprofilage de la plateforme ainsi que la fourniture et la pose de buts et d'abris de touche.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 332 998 € HT.

Le conseil municipal SOLLICITE une subvention du Département de l'Isère pour la restructuration du



CONSEIL MUNICIPAL 17 JANVIER 2022- Suite

gazon synthétique du terrain de football pour un montant prévisionnel de travaux de **332 998 € HT**.

• Participation financière au titre d'une extension de réseau électrique.

Certaines constructions nécessitent des extensions du réseau électrique.

A ce titre une participation financière sera demandée au pétitionnaire au profit de la commune pour la réalisation de ces travaux.

Mme PELLET Marcelle titulaire d'une autorisation d'urbanisme n° DP 0381442120081 participera à hauteur de 4 900 € pour les travaux d'extension de réseau électrique rue de comberousse parcelle cadastrée section ZC n° 6.

4. INFORMATION EXERCICE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Décision prise le 3 janvier 2022 concernant l'exercice du droit de préemption urbain sur le bien cédé par "les petits frères des pauvres" ex propriété NEMOZ :

Considérant le projet d'extension du bâtiment de la halte-garderie "les Loustique" jouxtant la propriété, et le projet d'aménagement sécurité autour de l'église Saint Roch.

Le Maire de la commune de Diémoz décide d'exercer le Droit de Préemption Urbain et d'acquérir conformément à l'article L213-2 du code de l'urbanisme les parcelles cadastrées section B n°811 pour 144 m², B n° 819 pour 534 m², B n°1509 pour 161 m², B n°1514 pour 21 m².

5. MESURES COVID-19

Monsieur le Maire remercie le personnel communal des services scolaires, techniques et administratifs pour le travail effectué pendant la pandémie, ainsi que Laurence MUCCIARELLI, pour le suivi au niveau scolaire des changements de protocoles sanitaires.

Monsieur le Maire remercie les Directrice et Directeur des écoles pour leur collaboration pendant cette période de pandémie.

Les sorties de ski en Chartreuse ont été maintenues et ont remporté un franc succès.

Un entretien a eu lieu avec M^{me} TOUGUI Inspectrice académique : du fait de la hausse des effectifs pour la prochaine rentrée, une ouverture de classe est envisagée en élémentaire. L'apprentissage de l'anglais dès l'élémentaire a également été évoqué.

Le cycle de natation scolaire est suspendu du fait du Covid.

Des capteurs de CO² mobiles sont recommandés par les services académiques.

Apprentissage du théâtre à l'école : en cours de réflexion pour être organisé à la salle intergénérationnelle.

6. QUESTIONS DIVERSES

Recensement de la population : Mme CHAPUIS adresse ses remerciements aux agents recenseurs pour l'excellent travail effectué. Elle remercie également la commission Urbanisme, Yvan SAYER et Alain NEPLE, et le service administratif.

- **SMND** : Des points d'apports volontaires supplémentaires pour le tri sélectif des déchets seront installés avec la mise en place d'une récupération des cartons bruns. Des points de compostage seront également installés.

- **Animations pôle ado** : une réunion a eu lieu début janvier avec le centre social d'Heyrieux. Les animations pour les jeunes (CM2, 6^{ème} et 5^{ème}) auront lieu au pôle ado du 25 au 29/04/2022 et du 18 au 22/07/2022. Une réunion est organisée le 1^{er} avril en présence des jeunes pour le choix des activités qu'ils souhaitent voir organiser à Diémoz.

- **Centre de Loisirs Sans Hébergement** : Etude en cours pour la réalisation d'un bâtiment communautaire à Diémoz car l'école ne peut plus répondre aux besoins du CLSH.

- **Transport solidaire** : service mis en place au niveau communautaire pour les personnes du territoire qui ne disposent pas de moyens de transports.

Succès du service : 100 tickets en 2019, 145 tickets en 2020 et 186 tickets en 2021.

- **Remerciements adressés au conseil municipal pour la distribution des colis aux seniors.**

- **Remerciements de l'Association Football pour la rencontre organisée avec les sponsors.**

PHOTOGRAPHE

**Mariage - Evènements
Grossesse - Famille**

Laurent CORONA

06 65 11 42 44

38790 Diémoz



www.laurentcoronaphotographe.com



CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 4 AVRIL 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de DIEMOZ, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire et publique le 4 avril 2022 sous la présidence de Monsieur REY Christian, Maire.

1. BUDGET 2022

Le budget général est présenté sans augmentation des taux d'imposition.

Monsieur le Maire donne les grandes lignes du budget 2022 :

→ SCOLAIRE

- Ouverture d'une classe en élémentaire en septembre 2022.
- Travaux de changement des menuiseries école élémentaire.
- Sortie au Bois des Lutins financée par la commune pour les 2 écoles.
- Organisation de la Journée "Jardiner autrement" le 20 mai.
- Prise en charge des activités ski et initiation à la voile.
- Maintien du cycle escalade, éducation physique et sportive et natation scolaire.

→ SPORT

- Travaux programmés au budget : éclairage stade + pétanque, abris de touche, filets, skate parc, hand ball.

→ ENVIRONNEMENT

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

- Début des travaux d'assainissement rue de Comberousse : coût 1 500 000 €.
- Emprunt sera affiné fin 2022 pour une réalisation 2023.

→ COMMUNICATION INFORMATION

- Réalisation d'une plaquette présentant le patrimoine communal.
- Mise à jour du site internet.
- Installation d'un panneau d'information (de la communauté de communes) devant la mairie.
- Organisation d'un Spectacle pour la fête d'été.

→ TRAVAUX

- Travaux de réfection des façades de l'église sont achevés.
- Travaux du cimetière en cours.
- Travaux de la voie piétonne en cours.

- Réflexion pour la construction d'un local ALSH.
- Programme pluriannuel d'investissement sur nos logements communaux.

→ URBANISME

- Réflexion pour 0 artificialisation des sols. (Voir le Zan p. 85)
- Des modifications du SCOT auront des incidences sur notre PLU.

→ FINANCES

- Changement de nomenclature comptable : passage à la M57 : Diémoz commune pilote au 1^{er} janvier 2023. (Voir p. 19)

2. BUDGET GENERAL

→ APPROBATION COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Trésorier de La Verpillière.

Monsieur le Maire confie la présidence de la séance à M. SAYER Yvan et se retire au moment du vote.

M. SAYER présente au conseil municipal le compte administratif 2021 de la commune dressé par Monsieur Christian REY Maire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Dépenses de l'exercice	1 402 080.07 €
• Recettes de l'exercice	1 967 086.36 €
• Excédent antérieur reporté	+ 295 698.27 €
• Résultat de l'exercice	+ 860 704.56 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

• Dépenses de l'exercice	1 055 228.44 €
• Recettes de l'exercice	1 146 442.64 €
• Excédent antérieur reporté	+ 587 755.64 €
• Résultat de l'exercice	+ 678 969.84 €

Après que Monsieur le Maire se fut retiré, le conseil municipal d'administration à l'unanimité (*moins une voix*)

APPROUVE le compte administratif 2021 de la commune de Diémoz.

CONSTATE la stricte conformité du compte administratif



CONSEIL MUNICIPAL 4 AVRIL 2022 - Suite

2021 avec le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Trésorier de la trésorerie de La Verpillière.

→ BUDGET GÉNÉRAL - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021

Il est rappelé les résultats de clôture constatés au compte administratif 2021 du budget général :

En section de fonctionnement : un excédent de + 860 704.56 €.

En section d'investissement : un excédent de + 678 969.84 €.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement soit **860 704.56€** comme suit :

- 460 000 € au compte 1068 besoin de financement de la section d'investissement.
- 400 704.56 € le solde au compte 002 en report à nouveau à la section de fonctionnement.

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu les résultats du compte administratif 2021.

Vu qu'en application de l'instruction M14 cette affectation sera reprise au budget primitif 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'affectation des résultats du compte administratif du budget général de l'exercice 2021 présentée par Monsieur le Maire selon les résultats mentionnés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant.

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

→ ETAT ANNUEL DES INDEMNITÉS VERSÉES AUX ÉLUS - ANNÉE 2021

(Selon les dispositions de la loi "engagement et proximité" du 27 décembre 2019).

Total pour 2021 : 77 290.20 €

→ BUDGET PRIMITIF 2022

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses **2 198 431.56 €**
- Recettes **2 198 431.56 €**

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses **1 964 913.84 €**
- Recettes **1 964 913.84 €**

→ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX ANNÉE 2022

	Pour mémoire 2021	Taux 2022
Taxe d'habitation logement vacants	9.98 %	9.98 %
Taxe foncière propriétés bâties	30.90 %	30.90 %
Taxe foncière propriétés non bâties	62.86%	62.86%

→ MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES :

Consultation pour le choix d'un prestataire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de lancer une consultation auprès de différents prestataires pour les prestations de services d'assurances de la commune de Diémoz à compter du 1^{er} janvier 2023.

→ RESTAURANT SCOLAIRE : Consultation pour le choix d'un prestataire pour la préparation et la livraison des repas en liaison froide.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de lancer une consultation auprès de différents prestataires pour la préparation et la livraison des repas en liaison froide des restaurants scolaires des écoles élémentaire et maternelle à compter de la rentrée de septembre 2022.

3. BUDGET ASSAINISSEMENT

→ APPROBATION COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Maire confie la présidence de la séance à M. SAYER Yvan et se retire au moment du vote.

M. SAYER présente au conseil municipal le compte administratif 2021 du budget annexe assainissement dressé par Monsieur Christian REY Maire.

SECTION D'EXPLOITATION

- Dépenses de l'exercice 138 223.43 €
- Recettes de l'exercice 233 199.52 €
- Excédent antérieur reporté + 33 673.26 €
- Résultat de l'exercice **+ 128 649.35 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses de l'exercice 72 287.21 €
- Recettes de l'exercice 70 261.77 €
- Excédent antérieur reporté + 281 971.12 €
- Résultat de l'exercice **+ 279 945.68 €**

→ BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2022

EN SECTION D'EXPLOITATION

• Dépenses	398 649.35 €
• Recettes	398 649.35 €

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

• Dépenses	933 595.03 €
• Recettes	933 595.03 €

→ RÉGULARISATION : Transfert réseau assainissement du budget communal au budget assainissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de régularisation effectuée par le trésorier municipal concernant l'immobilisation n°18 pour **1 492 223.34 €**.

Ces travaux concernent le réseau assainissement de la commune et doivent à ce titre être transférés sur le budget annexe assainissement :

- **Désignation du bien** : Réseaux divers d'assainissement
- **N° inventaire** : 18
- **Date et valeur d'acquisition** : 1998 – **1 492 223.34 €**
- **Compte** : 21532
- **Bien amortissable** : amortissement sur 50 ans à compter de 2022 soit **29 844.46 €** / an jusqu'en 2072.

4. COLL'IN

→ AVIS SUR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES (CTG) 2022 - 2025 entre coll'in communautaire et la caf isère

Par délibération en date du 10 février 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la signature de la convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2025 (4 ans) avec la Caf de l'Isère.

A l'issue de cette procédure, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) sera remplacé par la **Convention territoriale Globale (CTG)**.

Tous les conseils municipaux du territoire doivent également rendre un avis sur cet engagement et signature auprès de la Caf de l'Isère.

VU la délibération du conseil communautaire N° 22-008, en date du 10/02/2022.

VU le projet de convention joint à cette délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la signature de la Convention territoriale Globale de Services aux Familles (CTG).

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute disposition pour l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

→ **PCAET** : réunion programmée le 7 avril prochain.

→ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution par Coll'in Communauté d'un fonds de concours de 150 000 € à chaque commune du territoire. **Cette enveloppe financière permettra le financement des différents travaux sur la commune.**

5. TRAVAUX / SUBVENTIONS

- **Création d'un point de stockage des ordures ménagères** à proximité du LEPAR, en face du bureau de tabac à la place des anciens sanitaires. Avis favorable du conseil municipal.

- **Cimetière** : une visite sera effectuée pour recenser les concessions non renouvelées et aménagées.

6. RENTREE SCOLAIRE

- **Ouverture d'une nouvelle classe en élémentaire** : acquisition du mobilier et installation à envisager d'un rideau pour l'utilisation du TBI.

7. QUESTIONS DIVERSES

- **Aide aux réfugiés Ukrainiens** : M^{me} MICHON effectuera une collecte auprès des enfants le 15/04 à 16h (*boîtes de conserves, aliments secs*).



FRIER OPTIC

Marion FRIER, opticienne diplômée

 **06 37 90 80 47**

**VOS LUNETTES ET LENTILLES
A DOMICILE OU EN SALON**

*14 Avenue des Fleurs - 38790 DIEMOZ
marion.frier@sfr.fr - www.frieroptic.fr*

SERVICE D'AUDITION

Peggy SARTELET
Audioprothésiste DE
Prise de RDV au 06 37 90 80 47



Optique et Audition - Du lundi au samedi - Uniquement sur RDV



CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 31 MAI 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de DIEMOZ, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire et publique le 31 mai 2022 sous la présidence de Monsieur REY Christian, Maire

1. FINANCES

Révision des loyers communaux - Année 2022

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les loyers communaux sont révisables chaque année au 1^{er} juin.

En conséquence, l'indice de révision des loyers pour l'année 2022 est fixé à 1,0247.

Subventions versées aux associations

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal des montants de subventions attribués aux associations communales (*compte 6574*) au titre de l'année 2022 après avis de la commission vie associative.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la manifestation organisée le 1^{er} juin à 19h par le foot pour la pose d'une plaque en l'honneur de Maurice BESSON vers le club house.

2. COLL'IN

→ PACTE FINANCIER ET FISCAL COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE (COLL'IN) 2022 - 2025

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que lors de sa séance du 14 avril dernier le conseil communautaire Collines Isère Nord Communauté a approuvé la conclusion d'un Pacte Financier et Fiscal entre la Communauté de Communes et ses communes membres pour la durée du mandat.

La réflexion a été nourrie par :

- L'identification des liens financiers déjà existants entre la Communauté de Communes et les communes.
- La volonté de se fixer des objectifs budgétaires et fiscaux.
- La confirmation de l'engagement de COLL'In Communauté de consacrer ses ressources à des mécanismes de solidarité et de péréquation financière en direction de ses communes.

Le travail de formalisation du Pacte s'est construit sur la base :

- D'une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) dont le versement est arrivé à son terme en 2021.

- De modifications législatives en matière de critères obligatoires pour le calcul de la DSC.
- D'équilibres financiers bousculés par la crise sanitaire et des réformes fiscales.
- D'une solidarité communautaire qui peut se décliner sous différentes formes.
- D'attentes spécifiques des communes en terme de compétence périscolaire du mercredi.
- D'utilisation des locaux communaux par les services communautaires.
- De la volonté de l'exécutif de renforcer l'équité sur l'ensemble du territoire.

Le Pacte Financier et Fiscal 2022-2025 présenté s'articule autour de quatre axes :

- La restitution des moyens financiers aux communes pour exercer la compétence "périscolaire du mercredi".
- La formalisation financière de l'usage temporaire des locaux communaux par les services communautaires.
- La mise en place d'une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de 600 k€ en 2022 et 2023 au profit des communes, incluant une enveloppe classique, une enveloppe de solidarité culturelle et une clause de revoyure au terme de 2023.
- Le renouvellement d'un fonds de soutien aux investissements communaux de 1.5 M€ sous forme de Fonds de concours versés aux communes.

Monsieur le Maire précise que ce pacte financier et fiscal a été réalisé sans augmentation des taux d'imposition communautaires et qu'une harmonisation des actions culturelles sera réalisées au niveau des communes notamment pour les écoles de musique.

Monsieur le Maire rappelle que les aides financières accordées aux communes ont été faites sans augmentation des taux communautaires.

La "Fabrique Musicale" : coût exorbitant de l'intervention de la Fabrique Musicale au sein de l'école.

Réflexion en cours pour une prise en charge par le Sou des Ecoles d'un intervenant en anglais.

3. TRAVAUX

- **Travaux réalisés** : étanchéité du toit du hall des sports, réfection de la toiture de la salle de danse et de l'ancienne mairie, réfection du mur d'enceinte du cimetière. L'entreprise BBE a effectué un excellent travail sur la toiture du hall des sports et elle doit intervenir sur la salle polyvalente.
- **Un panneau d'information** a été installé à proximité de l'église.
- **Début des travaux d'assainissement** rue de Comberousse vendredi 3 juin.
- **Un panneau sera installé dans le parc de la Maison pour Tous** pour le ramassage des déjections canines.
- **Elagage** de la voirie communale à partir du 7 juin.
- **Le terrain vendu à la commune** par Mme NAQUIN Rolande rue des Michaudières permettra la réfection du fossé récupérant les eaux pluviales pour rejoindre le bassin de rétention rue Lafayette, avec un système de retenue d'eau pour freiner la vitesse d'écoulement de l'eau.
- **Voie piétonne** : ouverture prévue en fin d'année. Un diagnostic ONF sera effectué sur les arbres avant ouverture.
- **Opération ramassage des branchages** : Remerciements de M^{me} CARON.

4. URBANISME

DÉNOMINATION DE RUES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'attribuer un nom de rue sur le territoire de la commune.

Il propose la dénomination suivante :

- **"Lotissement le Parc des Bouvières"** : lotissement MAGNARD en face de l'entrée de la maison de retraite "les jardins de Médicis".

5. SCOLAIRE

- **Ouverture d'une nouvelle classe en élémentaire en septembre** : 1 heure d'éducation physique et sportive en plus sera mise en place.
- Réfection de la peinture de la classe en août avec installation d'un TBI.
- Le changement des menuiseries a commencé et les travaux se finiront aux vacances de la Toussaint.
- Satisfaction des enseignants pour les travaux effectués et les nombreux équipements installés.

Prévisions pour la rentrée scolaire : 100 enfants en maternelle, 180 enfants en élémentaire.

- **Voile** : 6 sorties organisées : 3 sorties par groupe.

Monsieur le Maire remercie les animateurs bénévoles pour l'encadrement.

- **Ordinateurs obsolètes de l'école** : un inventaire sera établi afin de pouvoir en faire bénéficier l'association Thiéo.
- **Animations jeunesse** :
 - Animation Graff au club ado du 18 au 22/07 pour les 11-14 ans sous le pont du TGV. Encadrement des jeunes par "La Coulure".
 - **Visite au Lou Rugby le 20/07.**
 - **Un repas sera organisé le 22/07** pour clôturer la semaine de Graff.

6. QUESTIONS DIVERSES

- **L'animation "Jardiner Autrement"** organisée pour les enfants a eu lieu le 20 mai dernier et a été une réussite.
 - **Coll'in** : réunion de la commission économie : 3 commerces bénéficient d'une aide financière de la Communauté de Communes : Jardin de Soi, le Temps des Retrouvailles, Optique Tasciotti.
 - **Installation d'un 2^{ème} médecin sur la commune** : recherche d'un nouveau local.
- A savoir** : si le médecin n'est pas conventionné avec l'ARS, il n'y a pas d'aide financière du département.
- **2023** : Congrès départemental des Maires de l'Isère : appel à candidature dans l'arrondissement de Vienne pour la commune accueillant le congrès.

Bar, Restaurant

Le Moulin des Bouvières

Cuisine traditionnelle, traiteur et plats à emporter



*Ouvert du lundi au dimanche midi,
vendredi et samedi, le soir
et sur réservation du lundi au jeudi.*

04 72 71 04 25

*2, rue Comberousse - 38790 DIEMOZ - (Parking)
locatelli-davy0776@orange.fr*



CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 16 JUIN 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal de la commune de DIEMOZ, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire et publique le 16 juin 2022 sous la présidence de Monsieur REY Christian, Maire.

Marché à bons de commandes pour la fourniture de repas livrés en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de Diémoz.

Quatre entreprises, suite à la demande de consultation du 04/04/2022, ont formulé une offre de prix.

L'offre du fournisseur SHCB de St Quentin Fallavier est apparue économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction du prix et de la valeur technique de l'offre, à ce titre la commission chargée de l'ouverture des plis propose de retenir l'offre du fournisseur SHCB.

*Une fois par mois un conseiller municipal membre de la commission scolaire participera au repas du restaurant scolaire.

1. FINANCES

→ **Restaurant scolaire** : maintien du tarif de la prestation du temps cantine à 4 € (*tarif applicable depuis septembre 2021*).

Tarif temps cantine avec accompagnement pour PAI alimentaire avec panier repas.

Il propose de fixer un tarif différent, soit 3.60 €, pour les enfants bénéficiant d'un PAI (*Projet d'Accueil Individualisé*) alimentaire qui apportent leurs paniers repas.

→ **Projet de construction d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : Honoraires et permis de construire.**

Le projet de construction d'un ALSH pour un montant prévisionnel de travaux de 344 000 € HT.

Le montant prévisionnel des honoraires de l'architecte qui assurera l'élaboration du permis de construire, le dossier de consultation des entreprises et la direction du chantier s'élève à 38 257.60 € HT.

Cette mission sera assurée par le cabinet d'architectes TERRARCANNE.

Il est à préciser que que les honoraires de l'architecte pourront être pris en charge par la Communauté de Communes COLL'IN.

Le permis de construire sera déposé par la commune de Diémoz mais il pourra être transféré à la communauté de communes. **Ouverture prévue pour juillet 2024 avec un projet de végétalisation de la cour.**

→ **TE 38 travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité - Enfouissement RD 518 - Affaire n° 21-001-144**

Suite à notre demande le Territoire d'Energie Isère (TE38) envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, **les travaux d'enfouissement "RD 518"**.

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

1. Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **33 106 €**
2. Le montant total de financement externe s'élève à : **10 832 €**
3. La contribution aux investissements s'élève à : **21 053 €**

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondante au TE38.

→ **Aménagement sécurité voirie rue de Comberousse et rue des Michaudières : Demande de subvention au Département de l'Isère au titre des amendes de police.**

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **22 560 € HT** et Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'un financement de la part du Département de l'Isère au titre des amendes de police.

→ **Réfection salle de danse : Demande de subvention au Département de l'Isère**

Il est nécessaire d'effectuer des travaux sur la salle de danse : réfection de la toiture, réfection des lignes d'alimentation électrique et changement des radiateurs.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 35 830.40 € HT.

Et pourront faire l'objet d'un financement de la part du Département de l'Isère.

→ **Étang communal réalisation d'un local technique : Demande de subvention au Département de l'Isère.**

Pour la réalisation d'un local technique à l'étang communal, le montant prévisionnel des travaux s'élève à 29 140.40 € HT. et pourra faire l'objet d'un financement de la part du Département de l'Isère.

→ **COLL'in : ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE LA COMMUNE DE DIÉMOZ - REVISION SUITE A BILAN FINANCIER 2021 DE L'HOTEL D'ENTREPRISES**

Dans son rapport du 27 septembre 2017, présenté au conseil communautaire le 28/09/2017 et approuvé par la majorité qualifiée des communes du territoire COLL'in, la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a acté les principes suivants concernant la pépinière d'entreprises transformée en Hôtel d'entreprises, située à Diémoz :

- Le bâtiment est un équipement productif de revenus dont le bénéfice net sera intégralement reversé à la commune.
- S'agissant des charges de fonctionnement, les dépenses à prendre en compte sont celles qu'avait à charge la commune. Les charges nouvelles décidées par la communauté de Communes ne seront pas déduites des produits.
- S'agissant des recettes de fonctionnement, toute éventuelle réduction du niveau des loyers, décidée par le conseil communautaire, ne sera pas prise en compte dans le calcul.
- S'agissant des dépenses d'investissement, l'évaluation devra être réalisée également en fonction des dépenses effectives après minoration des recettes d'investissement (FCTVA et subventions). Le coût net déterminé sera annualisé sur 10 ans afin de préserver la trésorerie de la commune.
- Le montant à déduire ou à majorer des attributions de compensation de Diémoz correspondra au solde entre les recettes réellement perçues par la Communauté de Communes, et les dépenses qu'elle aura pris en charge.
- Chaque année la CLECT devra se réunir afin de déterminer le montant de l'attribution de compensation due à Diémoz, puis le conseil communautaire et le conseil municipal de Diémoz devront avaliser ce montant par délibérations concordantes.

La CLECT s'est réunie le 14 juin 2022 pour prendre acte du bilan financier 2021 de l'Hôtel d'entreprises et fixer les montants à déduire ou à majorer des attributions de compensation de Diémoz. La CLECT a établi un rapport.

- VU le rapport initial de la CLECT en date du 27 septembre 2017.
- VU le bilan financier 2021 de l'hôtel d'entreprises situé à Diémoz.
- VU le rapport CLECT en date du 14 juin 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE la révision libre des attributions de compensation de la commune de Diémoz, au titre du bilan financier 2021 de l'hôtel d'entreprises :

- **Majoration de 8 970,46 €, arrondis à 8 971 €, à appliquer sur les attributions de compensation 2022.**

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 au 1^{er} janvier 2023.

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (*régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes*).

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ainsi :

- **En matière de gestion pluriannuelle des crédits :** définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif ;
- **En matière de fongibilité des crédits :** faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
- **En matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues :** vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 : budget général de la commune de Diémoz et budget CCAS.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024.



CONSEIL MUNICIPAL 30 JUIN 2022 - Suite

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2023, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

Vu l'avis favorable du comptable municipal de la trésorerie de La Verpillière en date du 29 juin 2022.

2. CIMETIÈRE

Règlement intérieur cimetière communal sera consultable sur le site internet ou en Mairie.

3. URBANISME

- Offre logements locatifs : 20 logements neufs sont programmés sur Diémoz dans le cadre du PLH Coll'in.

4. CONVENTION CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

Centre de Gestion de l'Isère : Prestation paie externalisée à compter du 1^{er} janvier 2023.

5. CONGRES DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE PARIS NOVEMBRE 2022

6. SEMAINE DE L'OLYMPISME

- **Été 2023** : Organisation d'une journée de l'Olympisme avec les élèves de l'école.

7. FETE D'ETE DU 2 JUILLET 2022

- **Fête d'été organisée pour les 230 ans du nom de Diémoz** avec le banquet des classes. Voir le dossier p.82-83)
- **Défilé des classards** dans les rues.

8. QUESTIONS DIVERSES

- **Le conseil d'enfants organise une réunion** d'information le 5 juillet en collaboration avec la gendarmerie d'Heyrieux sur le thème du **harcèlement scolaire**.
- **Visite de la commune** le 9 juillet par le centre de recherche historique.
- **Le Centre de Loisirs Sans Hébergement** aura lieu du 4 au 22 juillet 2022.
- **Animations jeunesse pour les ado** du 18 au 23 juillet.
- **Gentleman de pétanque** le 8 septembre à 17h.
- **Fabrique musicale** : discussion en cours au sein de la Communauté de Communes concernant la gestion et le devenir de la Fabrique Musicale.

UN POINT SUR NOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Depuis que l'éclairage public de notre commune est équipé en LED, **nous avons constaté une économie de 50 %** de notre consommation électrique, ce qui est très appréciable dans le contexte actuel.

Nous rappelons ici que, de 23 heures à 5 heures, une baisse d'intensité est programmée sans pour autant provoquer des zones noires dans le village.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

PRODUITS AGRICOLES - CHARBON - JARDINERIE
ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

SERVANIN MATERIAUX

38780 SEPTÈME / Tél. 04 74 58 25 82

DEVIS GRATUIT

CGM

PLOMBERIE



- ▶ Plomberie ▶ Sanitaire
- ▶ Installation ▶ Dépannage 24/24-7/7

Fabien MARCO

Rue des Michaudières - 38790 Diémoz
fabien.marco@yahoo.fr

07 89 63 04 83



CONSEIL DES ENFANTS 2022 - 2023



CITOYENNETÉ

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ONT EU LIEU LE VENDREDI 7 OCTOBRE

10 élèves de CM1 se sont présentés à ces élections. Ils ont fait campagne auprès de leurs camarades de CE2, CM1 et CM2.

108 élèves ont donc voté comme des électeurs majeurs : carte d'électeur, isolements, bulletins de vote, feuille d'émargement...

Le dépouillement a été effectué par les 5 élèves de CM2 qui ont été élus en octobre 2021 et qui continuent leur mandat jusqu'en juillet 2023.

Ont été élus, jusqu'en juillet 2024, 6 élèves car deux d'entre eux ont fini ex aequo :

- Eloïs HAVEZ
- Emmy CAZENEUVE
- Léandro PEREIRA
- Léo GIFFARD
- Loan DURAND
- Violette MOREL TALLARON

Ils viennent rejoindre leurs 5 camarades de CM2 :

- Melisa SULJIC
- Flavie FAURE
- Timéo MILARDI
- Zyane FRITAS
- Johan CHAZAL

Ces jeunes élus ont été reçus en mairie par la commission information. Ils ont été félicités par Christian Rey pour leur élection.

Ils ont reçu leur "classeur citoyen" dans lequel ils pourront mettre toutes les actions importantes auxquelles ils auront participé pendant leur mandat.

Dans un premier temps, il a été question de leur participation au 11 novembre, de leurs actions qu'ils envisagent pour le Téléthon, et des projets qu'ils ont en tête pour la commune.





CONSEIL DES ENFANTS 2021-2022



CITOYENNETÉ

Malgré la pandémie, le conseil des enfants a pu être actif durant cette année. Il a pu participer à différentes activités citoyennes en particulier :

→ **La confection de porte-clés en plastique fou pour le Téléthon 2021.** Ce qui a permis, grâce à leur vente, d'apporter une contribution de **140 € à l'AFM.**



→ **La création de messages pour les Ukrainiens :** lors de la collecte des dons qui étaient envoyés en Ukraine, des messages en français et anglais étaient glissés dans les colis pour soutenir les populations.



- **La connaissance du patrimoine de notre village** lors de jeux de pistes et de visites commentées des bâtiments tels que l'église et la chapelle.
- **La participation aux sorties** de ski et de voile des CM1 et CM2 de l'école.
- **La présence active aux diverses commémorations** : 11 novembre, 19 mars et 8 mai.
- **Le travail sur la place de notre commune dans le monde** : en partant de la communauté de communes, du département, de la région, de notre pays, de notre continent...
- **La sensibilisation à la protection** de la planète et aux gestes écocitoyens à adopter par chacun d'entre nous.
- **La rencontre avec la gendarmerie pour échanger sur le harcèlement à l'école, au sport ou ailleurs et les dangers des réseaux sociaux** : sujet grave qu'il faut traiter en profondeur et qui peut toucher n'importe quel enfant.



En juillet 2022, nous avons remis aux enfants qui ont rejoint le collège leur écharpe tricolore.





VOEUX DU PERSONNEL 10 DECEMBRE 2021

CONVIVIALITÉ

Il y a un an, la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel de la commune s'est déroulée le vendredi 10 décembre 2021.

La levée récente des exigences strictes quant au respect des isolements sanitaires liés à la pandémie du COVID, a permis, toutefois, de se retrouver autour d'un repas pour échanger les vœux.

Après cette si longue période de restrictions imposées, et si difficile à assumer dans la souplesse, par le personnel communal, ces retrouvailles ont été fort appréciées.

Cette soirée a été également l'opportunité officielle pour le maire, Christian Rey, de distinguer deux de nos employés par la remise de la médaille du travail : Madame Valérie Bertrand-Genillon, directrice générale des services et Monsieur Christian Merlin, agent de maîtrise avec agrément garde Champêtre, ont été décorés de la médaille d'honneur départementale, régionale et communale, échelon argent, soit vingt ans de service.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

STATISTIQUES

Le recensement de la population encadré par la loi, obligatoire et confidentiel, a eu lieu en début d'année entre le 20 janvier et le 19 février sur la commune de Diémoz.

Selon les consignes de l'INSEE, la commune a été divisée en cinq districts, vous avez donc vu et accueilli nos cinq agents recenseurs au cours de cette période : Alain Forot,

Jean-Pierre Jacquier, Amélie Nèple, Gérard Nèple, et Chloé Péreaux. Les coordinateurs de l'étude étaient Jacqueline Chapuis et Gilbert Parrain.



Nous n'avons pas eu encore les retombées complètes de cette collecte. Lorsque l'INSEE nous communiquera l'ensemble de ces statistiques, nous ne manquerons pas de vous en informer.



VISITE DU SOUS-PRÉFET

ÉCHANGES

Denis Mauvais, le nouveau sous-préfet de Vienne, soucieux de connaître les communes qui sont sous son autorité, est venu échanger avec le maire et les adjoints.



Ce fut l'occasion d'aborder les thèmes importants sur lesquels travaillent les élus de la commune, en particulier :

- Les travaux entrepris sur le territoire.
- L'assainissement, gros dossier, qui représente un coût significatif sur la protection de captage. Monsieur Mauvais a reconnu le sérieux de ce dossier qui se compose d'un lourd travail technique.
- Le dynamisme de la vie associative et l'importance des structures mises à la disposition pour la pratique du sport argumentés par l'attribution du label "Ville active et Sportive" depuis Août 2021.

- La sécurité dans la commune avec la recherche de solutions face aux incivilités et à l'insécurité routière.
- La demande de droit de réparation effectuée dans le cadre des ressources nouvelles auprès du groupe VINCI pour les nuisances créées par le survol des avions, le développement et l'activité de l'aéroport Lyon St Exupéry.
- La scolarité des jeunes Diémois avec le souhait d'ouvrir une nouvelle classe pour la rentrée 2022, l'entretien des locaux des écoles et le souci de la qualité de l'environnement proposé aux enfants et aux enseignants.

• Boulangerie • Pâtisserie **SANS**



13, rue des Fleurs - 38790 Diémoz
04 78 96 29 77

TRAITEUR
René BERTHET

RÉCEPTION - MARIAGE
BAPTÊME - REPAS D'AFFAIRES
REPAS POUR ASSOCIATIONS SPORTIVES

38790 SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE

04 74 59 09 05
www.berthet-traiteur.com



VŒUX DE PRINTEMPS

CONVIVIALITÉ

Empêché en janvier par la pandémie, vendredi 18 mars, Christian Rey, Maire de Diémoz, entouré de son Conseil Municipal, présentait ses vœux à la population et aux associations locales.

Pour améliorer la protection du cadre de vie et avancer dans la mise en place de mode de déplacements doux, le maire informait la population de l'aménagement prochain d'une liaison piétonne dans le parc de l'ancien LEPAR.

Il abordait le déblocage d'un investissement de 1 500 000 € quant à la protection de l'eau potable, avec l'installation d'une nouvelle canalisation, ainsi que la création et l'enfouissement, sur la route de Comberousse d'un réseau d'assainissement collectif.

L'ouverture d'une classe anticipait la rentrée de septembre pour 300 élèves et nouveaux arrivants.

Toutes les classes sont, désormais, aménagées en

tableaux numériques. Le maintien des équipements culturels et sportifs, ainsi que les sorties de ski et de voile sont assurées.

Par ailleurs, si la commune faisait recours à l'emprunt pour les travaux d'assainissement, c'était sans augmentation des annuités, et sans augmentation des taux d'imposition.

La cérémonie se terminait joyeusement autour d'une collation bienvenue.

Les vœux se sont déroulés avec la présence de

Didier Rambaud - Sénateur,
Caroline Abadie - Députée
et **Audrey Quey** - Procureur





INAUGURATION DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE

CONVIVIALITÉ

Le Maire Christian Rey, Frédérique Nèple présidente de l'association paroissiale, le Père Wins, les élèves du conseil municipal des enfants et la population étaient présents pour inaugurer la restauration de la façade de l'église Saint-Roch, à l'occasion de la foire de printemps. A l'issue de cette cérémonie, la messe fut célébrée et la chorale locale donna un concert dans l'église.



Audrey Taxi



DIEMOZ

07 61 68 06 07

Conventionné CPAM



Carrefour
contact
DIEMOZ

7h-20h dimanche de 8h à 12h30
Carburant 24/24 - Boucherie - Pain

Tél. 04 72 70 52 74



SPONSORS DES CLUBS SPORTIFS

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Cette année la commune de Diémoz a choisi de remercier les sponsors de ses clubs sportifs. En effet, ceux-ci ont largement contribué à l'obtention du label Ville Active et Sportive Niveau 1.

Les présidents de club ainsi que leurs sponsors ont donc été conviés en mairie pour se retrouver autour d'un apéritif convivial.

La commune soutient les associations en leur attribuant une subvention annuelle et en veillant à mettre à leur disposition des installations sportives de qualité. Les sponsors apportent le soutien nécessaire aux bénévoles afin de mettre en place différents projets ou animations. Ils participent pour certains aux équipements et tenues des sportifs.

Le 28 octobre 2021, le club de basket de Diémoz a été reçu le premier. Depuis de nombreuses années le BCD véhicule la convivialité, le respect pour ce sport collectif qui a toujours été présent lors des animations du village. Leurs fidèles sponsors ont pu partager un moment de convivialité privilégié avec les bénévoles.



Le 29 novembre 2021, c'était le tour du club de Foot de Diémoz. L'ASD Foot regroupe plus de 200 licenciés et a fêté ses 70 ans. Une équipe féminine a été lancée cette année.

Les sponsors permettent au club de compléter la subvention municipale et de répondre à la forte demande des jeunes pour ce sport. Pour le Pétanque Club Diémois, la manifestation a eu lieu le 6 mai 2022.





INAUGURATION DES TENNIS EXTÉRIEURS

NOUVELLE RÉALISATION

Ce samedi 30 avril 2022, deux courts extérieurs de tennis ont été inaugurés. Les licenciés du Tennis Club Diémois, les représentants des associations, les élus clôturaient la dernière tranche des travaux du programme tennistique démarrés en 2015 et déroulés sur six budgets.

Un investissement total de 588 144€ HT subventionné à 51% soit **300 708€**.



LMC immo
La solution confiance

Marion & Laëtitia Castro

Conseillères en immobilier sur Diémoz et ses alentours
Marion : 07.62.20.19.69 - Laëtitia : 06.50.33.08.21
f LMC Immo - www.lmcimmo.fr - contact@lmcimmo.fr



FLEURISSEMENT DES MAISONS ET NOUVEAUX ARRIVANTS

CÉRÉMONIE

Concours des maisons fleuries

Ce fut aussi le moment de féliciter les Diémois qui ont fleuri leur maison ou commerce.

Le palmarès a été le suivant :

→ **Concours des maisons fleuries :**

Chantal et Norbert Mioch.

→ **Catégorie commerce fleuri :**

Le Moulin des Bouvières.

Ils sont les gagnants du fleurissement 2022

et ont été récompensés de leur investissement par un bon d'achat offert par les **Ets FRANDON**.



Ce vendredi 02 septembre 2022, le Maire, Christian Rey et son équipe municipale accueillait les nouveaux arrivants.

Depuis 3 ans, cette cérémonie a été mise en sommeil suite à la pandémie.

C'est alors que le Maire présentait la commune, son histoire et son origine gauloise, ses quartiers, son éco-

nomie et ses commerces, son tissu associatif local, le fonctionnement des services municipaux, des services scolaires et périscolaires.

L'occasion de faire plus ample connaissance entre nouveaux administrés et élus.

JORDAN Père et Fils

Travaux Paysagers

- > Création - Entretien - Aménagement
- > Maçonnerie paysagère
- > Terrassement - VRD (Voiries et Réseaux Divers)

Professionnels et particuliers

04 74 92 87 65

38890 Saint-Chef - 38390 Bouvesse-Quirieu
jordan@travauxpaysagers.fr



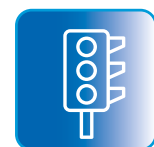
ÉCLAIRAGE PUBLIC

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

ILLUMINATIONS FESTIVES

ÉQUIPEMENTS URBAINS DYNAMIQUES

ENFOUISSEMENT RÉSEAUX



Siège Social : ENTREPRISE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE

Tél. : 04 74 57 78 99 - Fax : 04 74 85 94 98

Centre de travaux : Rue de l'Avenir - 38150 CHANAS

Tél. : 04 74 15 07 10 - Fax : 04 74 15 07 14



INAUGURATION ET GENTLEMAN DE PÉTANQUE

NOUVELLE RÉALISATION

Ce vendredi 9 septembre 2022, avait démarré avec une animation pour les élèves de l'école élémentaire communale. De 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30.

6 ateliers ludiques ont été animés par de grands sportifs de cette discipline, plusieurs fois champions du monde ou champions de France : Steeven Chapeland, Kévin Malbec, Bruno Le Boursicaud et Romain Fournie supervisés par les adhérents du club.

153 enfants ont joyeusement participé à cet échange, sous les conseils professionnels de leurs coaches d'un jour.

A partir de 17h, les champions, les adhérents du club et des Diémois se sont mesurés amicalement sur les cours, jusqu'à la tombée de la nuit, **clôturent ainsi après le verre de l'amitié, cette belle réussite.**





VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

GUILLAUD TP CANALISATIONS VRD

- ▶ Canalisations
- ▶ Aménagements hydrauliques
- ▶ Voirie Réseaux Divers
- ▶ Travaux chez le particulier

▶ EXPERIENCE

Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.

▶ PROXIMITE

Implanté à St Jean de Bournay, présent à Vienne, Bourgoin, Est lyonnais.

▶ COMPETENCE

Une équipe à taille humaine et opérationnelle.

▶ REACTIVITE

Un service d'astreinte (réseaux et voirie).

Au service des
collectivités et des privés

GUILLAUD TP

331 route des Echarrieres
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY



Contactez-nous : 04 74 58 68 16

Consultez notre site : www.guillaudtp.fr

**NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR
UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS**



COMMISSION TRAVAUX

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

De nombreux travaux ont été effectués ou sont en cours de réalisation.



- Fin des travaux du cimetière
- Voirie rue des Bresses et avenue des Bruyères
- Réfection de la toiture de la salle de danse et de l'ancienne mairie
- Fin de la réfection de la façade de l'église
- Réfection d'une salle de classe
- Mise en place d'un nouveau tableau numérique
- Changement des portes et fenêtres à l'école élémentaire pour une meilleure isolation
- Eclairage des salles en LED
- Travaux sur les réseaux avec le TE38
- Installation du mobilier dans la voie piétonne nord sud
- Enfouissement des lignes rue de Comberousse



COMMISSION ÉDUCATION ENSEIGNEMENT

JEUNESSE

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1^{er} septembre avec un protocole allégé.

Les directeurs des écoles :

- > **M^{me} PIERRE** directrice de l'école maternelle, reste joignable au **04 37 28 07 12**
- > **M^r T'JAMPENS** directeur de l'école élémentaire, est joignable au **04 78 96 20 83**

EFFECTIFS EN MATERNELLE : 105 enfants répartis en 4 classes

- > **Petite section - 27 enfants** avec M^{me} Doron
- > **Petite section / moyenne section - 27 enfants** avec M^{me} Charpy et M^{me} Charlot
- > **Moyenne section / grande section - 26 enfants** avec M^{me} Carre
- > **Grande section - 25 enfants** avec M^{me} Pierre et M^r Berguerand



Les enseignantes de l'École Maternelle

La municipalité met à disposition un agent communal par classe pour seconder les enseignants.

Cette année, encore, les enfants des deux plus grandes classes bénéficieront d'un cycle natation, les moyennes sections reconduirons l'activité "jardinez autrement" au parc.

A l'ensemble des élèves seront proposés une sortie au "Bois des Lutins" et un spectacle à la salle intergénérationnelle.

EFFECTIFS EN ELEMENTAIRE :

198 enfants répartis en 8 classes

- > CP A - 22 élèves avec M^{me} Goiffon
- > CP B - 24 élèves avec M^{me} Kroll
- > CE1 - 27 élèves avec M^{me} Arnould
- > CE1 / CE2 - 23 élèves avec M^{me} Ballandras
- > CE2 - 26 élèves avec M^{me} Vanel
- > CE2 / CM1 - 24 élèves avec M^{me} Valente et M^{me} Delaplagne
- > CM1 / CM2 - 24 élèves avec M^{me} Loillier
- > CM2 - 28 élèves avec M^r T'Jampens et Mr Berguerand

Cette année nous avons eu l'ouverture d'une huitième classe.



Les enseignants de l'École Élémentaire

Les enfants de l'élémentaire bénéficient toujours d'un intervenant sport, d'un cycle natation, d'un cycle escalade ; ceux-ci pourront également profiter d'un spectacle à la salle intergénérationnelle.

L'accès au jardin pédagogique du parc est à leur disposition.

Le Centre Communal d'Action Sociale offre 3 sorties ski en Chartreuse aux enfants de CM2 afin de marquer la fin de leur cycle scolaire à Diémoz. Les enfants de CM1 ont la possibilité d'effectuer 3 sorties voile le mercredi au lac de Paladru.

TRAVAUX :

Cette année, des gros travaux ont été effectués au sein de l'école élémentaire tels que l'isolation phonique du plafond, changement des ampoules en LED, les portes extérieures.

Et pour finir la réfection de la nouvelle classe avec l'achat d'un tableau numérique.

RESTAURANTS SCOLAIRES :

Le restaurant est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 à l'ensemble des élèves scolarisés.

Les inscriptions se font avant le mercredi minuit pour les repas de la semaine suivante sur le site internet ou auprès du secrétariat de mairie.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

L'accueil se fait le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30 dans les locaux de l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les inscriptions se font avant le vendredi midi pour les présences de la semaine suivante sur le site internet ou auprès du secrétariat de mairie.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI :

La commune de Diémoz a confié au centre social culturel d'Heyrieux l'accueil périscolaire du mercredi.

Les inscriptions doivent être effectuées directement auprès de leur service.



Pour plus de renseignements

04 78 40 06 87 ou contact@csheyrieux.fr



LA VIE DU CCAS

PROJETS RÉALISÉS

INTERGÉNÉRATION

POUR LES JEUNES DE 3 A 12 ANS



✓ CENTRE DE LOISIRS D'AUTOMNE DU 25 AU 29/10/2021

Le Centre de Loisirs a ouvert ses portes au cours des vacances de la Toussaint. Le thème abordé était celui des FEES ET DRAGONS avec concours de déguisement et sortie au musée Lugdunum à Lyon.

✓ SORTIES DE SKI POUR LES CM2 ET LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

3 sorties de ski financées par le CCAS ont été organisées par la commission scolaire les mercredis 12 - 19 et 26/01/2022 en partenariat avec l'association DSM, les bénévoles du CCAS et avec la présence d'Annabelle et Caroline, qui ont accompagné 22 jeunes en Chartreuse afin qu'ils suivent des cours d'initiation au ski dispensé par des moniteurs d'ESF (Ecole de Ski Français). **Ce plaisir de la glisse a été vivement apprécié des enfants.**

✓ SORTIES DE VOILE POUR LES CM1 ET LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le CCAS a renouvelé les sorties voile qui ont été organisées sur le mois de juin en partenariat avec la commission scolaire au Lac de Paladru.

Pour pouvoir y participer, 23 jeunes ont dû s'acquitter de l'attestation d'aisance aquatique, obligatoire pour pouvoir pratiquer cette activité, délivrée par un maître-nageur.



Le CCAS a organisé et financé un déplacement auprès de la piscine de St Laurent de Mûre afin d'alléger l'organisation de cette sortie par les familles.

A noter tout de même que chaque enfant peut aller dans n'importe quelle piscine de son choix pour obtenir cette attestation, en prenant contact avec le maître-nageur de celle-ci.

Puis, les enfants ont été pris en charge par des moniteurs diplômés de la Fédération Française de Voile du Yacht-Club de Charavines qui les ont initiés sur des Optimists (voiliers école) au maniement de bateaux à voile.

Les petits matelots ont évolué 2 par 2 sur ces bateaux et ont été enchantés par cette activité insolite pour eux.

**/// CENTRE DE LOISIRS D'ETE
DU 11 AU 29/07/2022**

Le centre de loisirs a affiché complet cet été en rassemblant une 50aine d'enfants en moyenne sur les 3 semaines d'ouverture. Les thèmes abordés ont permis :

- Un voyage en terres inconnues sur les Iles avec la construction d'un navire et une sortie à l'Île aux pirates.
- Une découverte de tous les secrets sur l'eau avec une animation serpent à bulles et une sortie au lac de la Plaine tonique dans l'ain et une veillée en contes à la mini-ferme de noisette à Bonnefamille.
- Une rencontre avec les créatures imaginaires et fantastiques avec un spectacle et une sortie au bois des lutins.

Des jeux intergénérationnels ont été organisés et animés par les enfants le jeudi de la dernière semaine et agrémentés par un spectacle interactif "ambiance camping" où participaient enfants et animatrices, annonçant ainsi la fin du centre de loisirs.

Un grand bravo à **Mélanie FRANGIAMONE, Directrice Famille Rurale 38** et à son équipe.

**/// CENTRE DE LOISIRS D'AUTOMNE
DU 24 AU 28/10/2022**

Le Centre de Loisirs a ouvert ses portes au cours des vacances de la Toussaint. Le thème abordé était celui

du SAFARI. Les enfants sont partis à la découverte de la savane et ont courageusement défendus les "Big Five"...

Une sortie à la mini-ferme de Noisette à Bonnefamille a été organisée.

**POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS
SUR LA COMMUNE**

/// PLAN MERCREDI

Le CCAS a mis en place en partenariat avec le Centre Social et Culturel d'Heyrieux et la Mairie d'Heyrieux, un centre de loisirs accessible tous les mercredis aux enfants de Diémoz dont l'accueil est organisé dans les locaux du Centre Social et Culturel d'Heyrieux.

Une quinzaine de jeunes Diémois ont profité de cette organisation.



Spie batignolles dumas

VOTRE PARTENAIRE EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES



Tél. : 04 74 31 70 28
dumas@spiebatignolles.fr
spiebatignolles.fr



En route pour connecter les hommes

spie batignolles

/ dumas

LA VIE DU CCAS *Suite*

PROJETS RÉALISÉS

POUR LES JEUNES DE 11 A 14 ANS

POLE ADOS :

1 SEMAINE EN AVRIL

1 SEMAINE EN JUILLET 2022

Le CCAS, en partenariat avec le Centre Social et Culturel d'Heyrieux et la Mairie d'Heyrieux, a innové en mettant à disposition des adolescents une structure et en leur permettant de s'approprier les lieux avec la mise en place d'activités gratuites au mois d'avril et de juillet. Une vingtaine de jeunes âgés de 11 à 14 ans a donc investi le POLE ADOS :

→ Réalisation d'un graff de 40 m² sous le pont du TGV, rue des étangs sous l'encadrement de l'association lyonnaise "La Coultre".



→ Conception d'un graff éphémère dans le parc de la Maison pour tous sur bâche plastique, tendue entre 2 arbres et des tableaux ornant la salle du Pôle Ados.

→ Sortie au stade du LOU RUGBY où les jeunes ont pu visiter les lieux, faire un entraînement sportif avec le manager des U14, assister à l'entraînement des joueurs professionnels et se voir remettre un tee-shirt du club en souvenir de cette belle journée.

→ Sortie piscine et diverses activités sportives dont le soft archery.



PROJETS RÉALISÉS

SENIORS

COLIS DES AINÉS

Ce sont 382 colis qui ont été distribués le 11/12/2021 :

203 colis femme - 169 colis homme et 10 colis EHPAD. Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez réservé à nos équipes.

REPAS DES SÉNIORS

206 seniors ont participé au repas du 27 février 2022. Les retrouvailles ont été festives autour d'un bon repas préparé par René Berthet et animé par l'orchestre



Crescendo accompagné des Filles de Lumières. Un moment extrêmement apprécié par les participants qui ont pris beaucoup de plaisir à retrouver leurs amis et connaissances après les restrictions subies pour cause de Covid.

SENIORS



TÉLÉALARME

Le suivi du bon fonctionnement de la téléalarme est assuré par une visite chaque mois auprès des 29 bénéficiaires Diémois.

Pour information le service téléalarme fonctionne suite à un partenariat avec la Communauté d'Agglomération Vienne-Condrieu qui met à disposition les appareils téléalarmes auprès des usagers sur demande des Mairies, via la CCCND.

Les appareils, de type GPRS (Général Packet Radio Service), ne nécessitent pas de ligne téléphonique et fonctionnent avec carte SIM intégrée.

Comment ça marche ?

Le bénéficiaire porte un bracelet au poignet jour et nuit (ou un médaillon). S'il tombe ou ne se sent pas bien il appuie sur le bouton situé au centre de son bracelet, ce qui enclenche un appel directement au SDIS 38 qui, relié à l'appareil récepteur d'appels téléalarme disposé, en général, au centre

de l'habitation, peut dialoguer avec la personne fébrile. En fonction de l'échange téléphonique, ou si la personne fébrile ne répond pas aux sollicitations, **le SDIS prévient le proche de confiance ou déclenche l'intervention des pompiers.**

Ce système est un outil permettant de rassurer le bénéficiaire ainsi que ses proches et de pérenniser un maintien à domicile.

Combien ça coûte ?

Le montant de l'abonnement est fixé par délibération par la Communauté d'Agglomération Vienne-Condrieu, puis notifié à la CCCND.

34 €/mois dont 20 € financés par la CCCND et 14 € à payer par l'abonné.

Si ce dernier bénéficie de l'APA son reste à charge est ajusté en fonction de l'aide à la Téléalarme accordée par le Département.

L'avis des sommes à payer est transmis par la Trésorerie

FOIRE : 25/03/2022

La tenue de la foire a eu lieu le 25 mars dernier avec la présence de jeux en bois animés par le centre social et culturel d'heyrieux.

Le jeu organisé autour de notre cochon permet la remise d'un don en faveur de la Ligue contre le cancer.

PRESSÉE DIÉMOISE : 16/09/2022

600 saucisses ont été concoctées par notre chef cuisinier Alain, secondé par Eric et Nicolas et ont remporté, comme chaque année, un vif succès.

Merci pour votre présence.

Les bénéficiaires de cette manifestation permettront de financer en partie les sorties Ski et Voile de nos jeunes écoliers.



LA VIE DU CCAS *Suite*

PROJETS À VENIR

NOUVEAUTÉ !

VENTE À EMPORTER : 27/11/2022

Pour permettre le financement des animations jeunesse, le CCAS a décidé d'organiser une vente à emporter de plat cuisiné par un traiteur :

JOUE DE BŒUF aux TAGLIATELLES

le 27/11/2022 sous la halle marchande de 10h30 à 13h.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE au 04 78 96 20 08

ANIMATION SOLIDAIRE

TÉLÉTHON 2022

2 et 3 décembre 2022

Organisé habituellement par le CCAS en partenariat avec de nombreuses associations diémoises.

Voir le programme en dernière page de ce bulletin.

SENIORS

COLIS DES AINÉS

La distribution des colis aux personnes âgées de 70 ans et + aura lieu le samedi 10 décembre 2022 le matin ou l'après-midi.

- Si vous vous absentez ce jour-là nos équipes repasseront vous voir au cours de la semaine suivante.
- Si à la fin de celle-ci, nos équipes n'ont pas pu vous trouver à votre domicile, venez récupérer votre colis en mairie qui sera tenu à votre disposition jusqu'au 13/01/2023.

Pour info : Le CCAS remettra avec le colis un sondage pour connaître les personnes intéressées par la mise en place d'une éventuelle initiation à l'informatique, comme cela avait été organisé en 2014 et en 2019.

Ce questionnaire sera à compléter et à déposer en mairie.

REPAS DES SENIORS

Réservé aux seniors âgés de 65 ans et +, il aura lieu le 26 février 2023. Une invitation vous sera envoyée.

POUR LES JEUNES DE 3 A 12 ANS

→ SORTIES DE SKI POUR LES CM2 ET LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le CCAS renouvelle sa participation financière pour 3 sorties de ski organisées par la commission scolaire en partenariat avec l'association DSM dont les membres accompagnent les jeunes en Chartreuse afin qu'ils suivent des cours d'initiation au ski dispensé par des moniteurs ESF (Ecole de Ski Français).

Elles sont programmées les mercredis 11/01/2023 - 18/01/2023 et 25/01/2023 (mais pourront être décalées en cas d'enneigement insuffisant du site ou annulées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire).

→ SORTIES DE VOILE POUR LES CM1 ET LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Fort de sa deuxième expérience, le CCAS a décidé de perpétuer sa participation financière pour l'organisation par la commission scolaire de 3 sorties voile les 07/06/2023 - 14/06/2023 et 21/06/2023 (mais qui pourront être décalées ou annulées en fonction de la météo ou en fonction du protocole sanitaire en vigueur).

Une séance de validation d'aisance aquatique sera organisée en amont par le CCAS mais chaque famille

peut anticiper en se dirigeant par elle-même vers n'importe quelle piscine et en faisant appel au maître-nageur présent sur place (seule l'entrée à la piscine est payante). Cette attestation est valable 1 an.

→ CENTRE DE LOISIRS D'ETE : du 10 au 28/07/2023

POUR LES JEUNES DE 11 A 14 ANS

POLE ADOS :

1 semaine en avril et 1 semaine en juillet 2023

APPEL À PROJETS À DESTINATION DES ADOS

→ **Une idée d'activité** que tu souhaiterais faire avec tes copains l'été prochain ?

Tu l'as compris, le POLE ADOS peut t'aider à la réaliser.

→ **Ecris ton idée sur un papier en notant "CCAS-POLE ADOS"** soit en notant tes nom et prénom + téléphone pour qu'on puisse en parler avec toi, soit anonymement si ça te gêne.

→ **Dépose le, soit au guichet de la Mairie, soit dans la boîte aux lettres de la Mairie.**

On compte sur toi !

DIVERSES INFORMATIONS

TRANSPORT SOLIDAIRE :

Depuis janvier 2019, après un travail entre la CCCND et les CCAS du territoire, la navette de convoyage a été transformée en **TRANSPORT SOLIDAIRE**.

- Un rendez-vous médical, administratif ou autre, une visite chez des amis ? vous pouvez désormais aller où vous le souhaitez sur une des 10 communes de la CCCND.
- Un train à prendre ? un organisme de solidarité à rejoindre (restos du cœur.), un rendez-vous au Pôle emploi... ?
- Un rendez-vous médical, une visite à faire auprès de proches hospitalisés au médipôle de Bourgoin ou à Vienne ?

**UNE BONNE MANIÈRE DE VOUS DÉPLACER
PONCTUELLEMENT EN TOUTE AUTONOMIE...**

Vous pouvez désormais vous inscrire en mairie pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle formule (selon critères d'éligibilité) : Pour 1.50 € le trajet aller vous pouvez réserver le taxi de votre choix (*parmi les taxis mandatés par la CCCND*) pour vous diriger vers l'une de ces 3 zones :

Zone A :

Toutes les communes de la CCCND.

Zone B :

Centre administratif St Bonnet à Villefontaine, Gare de St Quentin Fallavier (*sur présentation justificatif*).

Zone C :

Médipôle Bourgoin Jallieu ou Vienne (*sur présentation justificatif médical*).

NOUVEAUTÉ : une nouvelle zone a été créée pour des rendez-vous médicaux ponctuels

Zone D :

Centre ophtalmologique de Ruy - Clinique Trénel à Sainte Colombe - Centres hospitaliers et notamment lyonnais dans un rayon de 20 km - Liste des établissements agréés disponibles en mairie. Pas de surcoût malgré l'éloignement (*sur présentation justificatif médical*).

RAPPEL : le taxi solidaire ne doit pas être utilisé si vous disposez d'une prise en charge à 100% de celui-ci, dans le cadre d'une pathologie concernée par ce déplacement.



Ent. SAUGEY S.A.S
ENTREPRISE GENERALE DE BÂTIMENT
MAÇONNERIE - GROS OEUVRE

Bâtiments industriels - Villas clés en mains
Agrandissements – Rénovations – Magasins

41, rue Centrale – 38300 RUY-MONTCEAU

Téléphone : 04.74.97.41.04 – Télécopie : 04.74.97.82.66

@mail : saugey.sa@orange.fr - www.saugey.com





COMMISSION ENVIRONNEMENT

NOUVELLE ACTION

JARDINER AUTREMENT

Nouvelle saison pour l'opération "Jardiner autrement" le 31 mai 2022 :

Sous la houlette de Philippe Gallon, une nouvelle action "jardiner autrement" était proposée aux élèves de l'école maternelle.

Ce travail était en suspens depuis les deux années précédentes de la pandémie.

Tous les enfants, encadrés de leur professeur Madame Pierre, d'Ingrid Vignat de l'équipe communale des ATSEM et des membres de la commission environnement, étaient heureux de participer à l'évènement hors des murs de l'école.



Comme à l'habitude, les horticulteurs bénévoles de l'Ordre du Romarin aidaient les petits jardiniers en herbe dans la réalisation de leurs plantations dans le jardin préparé par nos employés communaux, dans le parc à chèvres de la Maison pour Tous.

NETTOYAGE DE NOTRE VILLAGE

Le samedi 17 septembre, l'AS football organisait une matinée ramassage des déchets dans l'enceinte du stade



Rémy Touchant. De nombreux licenciés, parents, bénévoles et enfants ont répondu présents.

Huit jours plus tard, le conseil des enfants encadré par les commissions information et environnement ont demandé à tous les enfants scolarisés de venir en famille nettoyer le village. 18 circuits étaient proposés et chaque groupe a pu choisir un parcours.

On aurait souhaité avoir plus de monde. Il est vrai que la météo était au départ, peu encourageante. Le temps menaçant mais clément tout de même a permis à l'ensemble des participants de ramasser un poids conséquent de débris de toutes sortes.

De nombreuses associations ont répondu présentes. Les enfants ont eu en fin de matinée un goûter offert par les établissements Leclerc puisque cette matinée s'inscrivait dans une journée dédiée à l'environnement pour cette grande chaîne de distribution.

Nous avons pu constater que l'incivisme des uns contraint d'autres à ramasser ce qu'on ne devrait jamais avoir à ramasser : des objets cachés derrière des haies, des bouteilles à côté de poubelles, des mégots par milliers, des cartons, des pneus, des vieux objets rouillés.



Nos déchetteries sont tellement proches qu'on ne peut pas concevoir ce constat.

Les employés communaux répètent à longueur de temps ce travail de nettoyage alors qu'ils auraient bien d'autres choses à faire.

Est-ce qu'on doit rappeler encore ici qu'un mégot de cigarette met 2 ans au moins pour se dégrader et que tout ce que nous jetons dans la rue part dans les bouches d'égout pour arriver à un moment donné à la mer...



C'EST TON VILLAGE !

**VANDALISME
ET DÉPÔT SAUVAGE
COÛTENT CHER À TOUS !**



STOP

AUX INCIVILITÉS





COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2021

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La cérémonie du 11 novembre 2021 a pu se dérouler en présence du public. Une centaine de personnes s'est rassemblée place Henri Bousson pour rendre hommage aux soldats et aux familles qui ont subi la première guerre mondiale.

Le cortège mené par le conseil municipal des enfants, les enfants des écoles, les anciens combattants de Diémoz et la municipalité s'est déplacé de la mairie aux monuments aux morts. **Monsieur André Beloud, président des anciens combattants, et Christian Rey ont fait les discours et donné les messages de l'Etat.**

Au moment de l'appel des soldats morts pour la France, les enfants des écoles ont déposé des bouquets tricolores au pied du monument, dédié à la mémoire des soldats diémois disparus lors de la première guerre mondiale.

Puis deux enfants élus au conseil municipal des enfants, Flavie et Noa, ont précisé que **20 soldats de notre village étaient morts lors de cette guerre** : nombre énorme par rapport aux 500 habitants de l'époque. Ils ont donné les circonstances qui ont conduit nos 20 soldats diémois à la mort : accident d'avion, suite de blessures, mort en combattant, porté disparu....



Monsieur Henri SERRE, président de la FNACA de Diémoz, a eu le plaisir de recevoir les responsables FNACA de toutes les communes du secteur de Vienne à Diémoz, ainsi que le Président de secteur : M. Georges COLOMBIER.

Après le discours d'accueil du Maire souhaitant la bienvenue aux 70 participants, la députée de l'Isère, Mme Caroline ABADIE, répondait aux questions des participants de la FNACA.

Cette réunion a été clôturée par un verre de l'amitié.

A l'occasion des cérémonies 2022 ont été médaillés :

Mr Terzian, Mr Berrier, Mr Bonnet, Mr Odet et Mr Magnard ont reçu la médaille du Combattant (Afrique de Nord).

Mr SERRE Henri a reçu la médaille de la défense Nationale avec Agrafe "Essais Nucléaires".

Depuis la rentrée, la vie associative, culturelle et sportive reprend son dynamisme habituel. En restant vigilants, les Diémois ont pu retrouver les activités.



FORUM DES ASSOCIATIONS

SPORTIVES ET CULTURELLES

Les bénévoles étaient présents au rendez-vous pour le forum des associations samedi 03 septembre 2022 organisé par la commission "Vie associative et sportive", et le comité des fêtes concernant la restauration.

De nombreux contacts et échanges ont été pris. Au stand Karaté, le public pouvait croiser le vice-champion du monde de kumité : Lucas Miège.

Notre député, Caroline Abadie, accompagnée de Christian Rey était présente lors de cette manifestation et a souligné l'importance du rôle de nos bénévoles qui consacrent du temps dans leurs associations, très nombreuses dans notre commune.





Irène RIBEIRO
 Diététicienne
 Nutritionniste

06 79 93 07 30
 irene.ribeiro@ecomail.fr

Consultations au cabinet
 11 rue Marchande 38790 Diémoz
 En téléconsultation ou à domicile



FÊTE DES CLASSES en 0, en 1 et en 2

RETROUVAILLES

C'est le 2 juillet que nous avons choisi pour renouer avec cette tradition, abandonnée depuis 2019, à cause du covid.



Tous les participants



Les 10 - 11 - 12 ans

Ce sont donc les classards nés en année 0 en année 1 et en année 2 qui ont défilé dans le village et se sont retrouvés dans la salle Gabriel Rey pour un diner proposé par le Sou des écoles.

De 0 à 92 ans, toutes les générations ont pu partager ce moment festif.

Cette journée a été aussi l'occasion de fêter les 230 ans du nom de notre village et de rappeler toutes les différentes dénominations rencontrées au cours des siècles de l'an 900 à nos jours (voir le dossier page 82 - 83).

Cela a permis aux classes en 0 de **représenter les Capétiens**, les classes en 1 **les Valois** et les classes en 2 **les Bourbons**.

Toutes ces festivités se sont terminées avec un spectacle pyrotechnique de grande qualité, spectacle soutenu par la communauté de communes et le dispositif Culture +.



Les 20 - 30 - 31 - 32 ans



Les 40 - 41 - 42 ans



Les 50 - 51 - 52 ans



Les 60 - 61 - 62 ans



Les 70 - 71 - 72 ans



Les 80 - 81 - 82 ans



ASANA YOGA DIÉMOZ

COMpte RENDU SOMMAIRE



Nouveau nom nouveau départ !

Après une période difficile, nouveau départ pour notre association de yoga.

Nouveau nom, un cours supplémentaire le jeudi matin et une adresse mail :

asanayoga@orange.fr

Pour cette nouvelle saison 2022/2023 plusieurs nouvelles et nouveaux adhérents sont venus rejoindre les habitués.

Les cours sont assurés en toute convivialité par :

> **Joëlle BISMUTH**

Le mardi de 17h15 à 18h30 et de 19h00 à 20h15

> **Wiktorija JAROCKA**

Le jeudi matin de 10h00 à 11h15,

dans la salle de Danse derrière la halle marchande.

Wiktorija a remplacé Joëlle de janvier à juin et comme nous avons des personnes intéressées par un cours le matin, nous l'avons mis en place ensemble afin qu'elle l'assure.

Les adhérent(e)s ont la possibilité de faire 1 ou 2 cours, mais avec des tarifs différents selon l'option choisie.

À MÉDITER : Il doit rester quelques rêves d'enfants cachés sous mon oreiller, je tenterai de ne pas les écraser avec ma tête lourde de soucis d'adulte.

Mathias Malzieu (la mécanique du cœur).

Le bureau se compose :

- **Présidente :** Michelle AUSSERT
- **Secrétaire :** Maryse LORITE
- **Secrétaire adjointe :** Marita ROBERT,
- **Trésorière :** Micheline GUYONNET
- **Trésorière adjointe :** Béatrice GUYONNET.





ART et CULTURE DE DIÉMOZ

20 ANS



Art et Culture pour tout public !

L'Association Diémoise d'Art et Culture a pour but de favoriser l'approche, de faire connaître et d'approfondir les Arts et la Culture à travers des sorties, des rencontres ou des manifestations très diverses.

Chaque trimestre, nous établissons un programme de sorties. La diversité est au rendez-vous pour le bonheur des adhérents : Théâtre, Musique, Opérette, Opéra, Danse, Musée, Expositions, Visites guidées, Visites d'entreprises, etc...

Et toujours nous proposons des tarifs très étudiés pour nos adhérents. Plusieurs sorties en car à la journée sont proposées, ainsi que des voyages culturels sur 2 ou 4 jours.

Nous effectuons une cinquantaine de sorties par saison qui se révèlent être de formidables outils d'échanges et de complicités.

Les enfants et petits-enfants des adhérents peuvent également participer à nos sorties. Transmettre le goût des Arts et de la Culture sous toutes ses formes, c'est le meilleur moyen de les familiariser avec, et de développer leur sensibilité. Cela fait partie d'un des objectifs pour Art et Culture.

La convivialité au sein de l'association est de rigueur. Aussi venez faire le plein de Bonne Humeur.

Longue vie à Art et Culture !

Lieu d'activité :

Salle Intergénérationnelle et les lieux de nos sorties.

Cotisations 2022/2023 :

- > Familiale : 40 €
- > Individuelle : 24 €
- > Etudiant(e) : 11 €
- > Enfants et petits-enfants : gratuit de 10 à 18 ans

Permanences :

1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 18h30 à 19h30.
Salle intergénérationnelle à DIÉMOZ (vers le stade)



Et comme ici à Valence venez nous rejoindre et participer à nos sorties

Composition du nouveau bureau d'Art et Culture pour 2022/2023 :

- **Président :** Maurice ROBERT
06 77 02 47 03
- **Vice-présidente :** Mireille NAQUIN
- **Secrétaire :** Dominique CHANEL
- **Secrétaire adjointe :** Maryse LORITE
- **Trésorière :** Heide CANTO
- **Trésorière adjointe :** Andrée POUZET
- **Membre :** Viviane GONCALVES,

ALAIN MOUSSIER

Peinture
Tapisserie
Décoration
Pose de revêtements sols/murs

8 Rue Plein Soleil
38790 Diémoz

Tél : 04 72 70 89 74
Port : 06 30 62 01 93



N° siret 478 314 404 000111



BASKET CLUB DE DIÉMOZ



QUOI DE NEUF

Quoi de neuf à Basketland ?

D'abord une question : qui entame sa 23^{ème} saison au poste le plus emblématique du club ?... Vous l'avez peut-être deviné c'est notre "Président Fernand Pratési" assisté depuis le début par Céline à la trésorerie, Émilie aux relations "diplomatiques" avec la fédé et par son éminence grise Nimbus, qui compense sa petite taille par des discours de taille XXXXL...

Lors de l'A.G du club, il nous a fait part de sa joie retrouvée depuis la suspension des mesures sanitaires... Le Hall des Sports plein de cris d'enfants, de sifflets d'arbitres et de claquement de ballon sur terrain l'ont ravi et ont été un vrai départ pour une nouvelle saison.

Fabienne notre grande "ordonnatrice" depuis des années fait part de la fierté du club : l'investissement des jeunes joueuses et joueurs, entre autres dans nos actions de formation à l'arbitrage, et de tenue de la e-marque à la table, mises en pratique pendant les matchs officiels ; leurs présences aux matchs pour arbitrer et tenir le rôle d'OTM (Officiel Table de Marque) est un exemple pour tous... Bravo à eux.

Et que dire des encadrants ? L'engagement de certains est récent, Abder, Christophe, d'autres moins récents,

Jennifer, Maëlle, Floriane, Fabienne, Stéphanie, Nina, Emilie, Anaïs, Laurence, Franck, Antoine, Sylvain mais le gage de longévité du bénévolat revient à **"Patou"**. Elle a entraîné les parents et puis leurs enfants et aujourd'hui elle prend en charge l'éducation sportive de leurs petits-enfants... plus de 50 ans au service du BCD... **Merci, bravo et respect à toi Patou...**

Aussi un satisfecit à **Margaux** qui s'est blessée en début de saison dernière, a repris en Février mais qui, par sa présence toute la saison, **a soutenu son équipe et s'est investi dans la vie du club... Bravo à toi Margaux...**



Nous souhaitons bienvenue à Romane arrivée des Val-lons de la Tour (*attirée par Diémoz suite à un match U15 l'an dernier*), et bon vent à **Élise** partie vers d'autres défis sportifs.

Soyez certains que des U9 aux Loisirs, nous sommes prêts à affronter tous les challenges 2022/2023 épaulés par notre club **partenaire Beauvoisard** que nous remercions...

Nous serons heureux de vous retrouver à la **Fête de la Courge le 31 Octobre** et aussi au **Loto de Printemps** qui reprennent du service après deux années de suspension.

Voilà, le **Basket Club** souhaite à toutes et à tous la réussite de vos projets et vous réservera le meilleur accueil lors de ses manifestations, (*ventes de sapins et de fleurs en partenariats avec Ets Frandon, matinée lasagnes... etc...*) Alors comme le disait Henry Ford ; "Les bonnes idées valent cher mais les personnes qui les font fonctionner n'ont pas de prix"... À tout vite... Nimbus.



TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
 INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR | RÉNOVATION ET EXTENSION

Maçonnerie | Charpente | Carrelage | Pose Menuiserie | Isolation/Placo

Tél. **04 78 96 36 00**
 Mail : payaud@orange.fr
 Web : maconneriegenerale-payaud.fr

253, chemin de Bramfaim
 38540 VALENCIN



Les CALIGAE DE DIÉMOZ



RANDONNÉES - SORTIES

Les Caligaë : un nouveau départ !

Au cours de la saison 2021-2022, nous étions 106 adhérents, dont 58 Diémois.

L'année a pu se dérouler presque "normalement" : la crise sanitaire nous a conduits à annuler la rando semi-nocturne suivie du repas choucroute, et le "tirage des rois" a eu lieu en extérieur, sans galettes ni brioches, mais juste papillotes et cidre à l'arrivée de la rando !

A part ça, les animateurs ont assuré un beau programme.

Comme toujours, 2 randos sont proposées le lundi après-midi dans les environs de Diémoz.

Deux fois par mois, une rando à la journée nous permet de découvrir des paysages un peu plus lointains : Monts du Lyonnais, Pilat, Bugey, Vercors...

Et cette année, en juin, un séjour d'une semaine nous a transportés dans les Pyrénées Ariégeoises, au coeur d'une région riche d'histoire, et fidèle à ses traditions. Les 27 participants ont profité de ce séjour où alternaient randos et visites culturelles .

La saison s'est terminée par un repas au Grill de Ville-neuve-de-Marc et par une journée "pique-nique" conviviale à l'étang de Césarges.

MAIS...

A la fin de la saison, nous avons eu quelques inquiétudes quant à l'avenir de notre association. En effet, suite à la démission de plusieurs membres du bureau, dont le pré-



sident, on ne trouvait pas de candidats aux postes de responsabilité.

Une solution inédite a été trouvée : la collégialité !

L'association est désormais dirigée par un Conseil Collégial d'Administration de 15 membres. Ce changement a conduit à élaborer de nouveaux statuts qui ont été approuvés à l'unanimité lors de notre dernière AG .

La saison 2022-2023 démarre donc sous de nouveaux auspices, avec beaucoup d'enthousiasme et de projets : initiation à la lecture de cartes, initiation à la marche nordique, formation aux premiers secours...

et bien sûr, toujours de belles randonnées : outre les randos habituelles, on projette 2 séjours, l'un en Haute-Savoie et l'autre dans le Cantal.

Le nouveau calendrier des randonnées, préparé par les animateurs pour les samedis et dimanches est disponible sur notre site :

<http://les.caligae.diemoz.free.fr/>

Rappelons que chaque lundi, deux randonnées sont proposées :

> Une de 6-8 km. > Une autre de 10-13 km.

Rendez-vous à 13h15 pour le grand parcours ou à 13h45 pour le petit parcours, place de la mairie à Diémoz.





CAVALIERS DES BRUYÈRES



SPORT ÉQUESTRE

Nouvelle saison

L'Association des Cavaliers des Bruyères, rattachée au Poney-Club des Bruyères à Diémoz, propose pour ses adhérents de nombreux avantages tout au long de l'année.

En effet, à travers plusieurs partenariats (*HDPC les bons pour chevaux, Optique Tasciotti opticiens à Diémoz, La Part des Anges caviste à Diémoz, Husse alimentation animale, Sellerie Faubourg à Estrablin*), elle donne accès à des tarifs préférentiels ou autres avantages, mais aussi le droit à une subvention annuelle pour les cavaliers adhérents qui ont aidé aux différentes actions de l'association.

Pour l'année 2021-2022, l'association a pu proposer la vente tout public de rougail-saucisses, vente de brioches, des balades poneys à l'étang de Diémoz lors de la fête de l'eau, la vente de légumes de son potager, et des nombreux produits de sa boutique (*casquettes, bonnets, chaussettes, vestes...*) à l'effigie du poney-club.

Pour les adhérents actifs, les bénéfices qui sont ressortis de ces actions ont pu permettre le versement d'une subvention de 60€, mais également de pouvoir proposer à tous les adhérents des places au salon du cheval d'EQUITA'LYON 2022 pour le Grand Prix coupe du monde à 27€ contre 65€ prix public. Le reste des bénéfices sont utilisés pour du matériel équestre.

Vous l'aurez compris, l'ACAB est une association vivante qui se veut aider ses cavaliers et la structure du Poney-Club des Bruyères à s'épanouir dans leur sport.

Pour 2022-2023, l'association s'est agrandie et va proposer plus d'actions, dont certaines assez innovantes...

Nous vous attendons tous pour notre ESCAPE GAME de Noël qui se déroulera au poney-club courant du mois de Décembre.

Restez connectés sur les réseaux pour ne rien rater de nos actualités !

Pour contacter l'association :

Facebook :

Association des Cavaliers des Bruyères / Diémoz

Instagram :

cavaliersdesbruyeres

Mail :

cavaliersdesbruyeres@gmail.com

Pour contacter

le Poney-Club des Bruyères : **06 76 19 87 11**

poneyclubbruyeres@gmail.com



Grand Prix coupe du monde



CLUB des CHIFFRES & DES LETTRES



MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

Stimuler la mémoire

Après ces périodes compliquées nous avons repris avec joie et enthousiasme nos réunions tous les lundis de 14 h à 16 h, dans la salle intergénérationnelle de DIEMOZ.

Nous jouons à l'identique du jeu télévisé dans un esprit bon enfant.

Cette activité permet de se rencontrer, de stimuler la mémoire, tout en restant à la portée de tous quel que soit l'âge ou le niveau.

Les ouvrages de référence sont : LE LAROUSSE et LE PETIT ROBERT, pour les mots de vocabulaire.

Pour les comptes, il suffit de connaître les tables de multiplication, afin de trouver les combinaisons pour résoudre les calculs proposés par le logiciel du jeu.

Après chaque coup, le logiciel indique les meilleurs mots, et propose des solutions aux comptes à trouver.

Un tournoi amical anime chaque réunion.

Nous sommes en lien avec deux autres clubs : Bourgoin (38) et Magland (73), avec lesquels nous organisons des tournois, le plus souvent après un sympathique repas pris en commun.

Venez nous rejoindre pour stimuler vos neurones, et partager avec nous un moment de pure convivialité.

ophedile@gmail.com - jocelyne.lapp@orange.fr



LA CHORALE DE DIÉMOZ

RICHESSSE DES ÉCHANGES



C'est reparti !

Encore des perturbations « covidales » pour ce début de saison. Il faudra attendre mars 2022 pour que l'activité redémarre !

→ Ce qui s'est passé avant

Sans chef, sans salle, nous reprenons les répétitions en septembre chez les unes ou les autres choristes. Le concert de Noël prévu le 17 décembre 2021, repoussé en janvier, sera définitivement annulé, trop de choristes malades...

Début janvier 2022, une petite galette des rois, partagée lors d'une répétition, nous apporte chaleur et amitié.

Notre Repas des Guinguettes du 13 février 2022 sera lui aussi annulé, en raison des restrictions sanitaires, et remplacé par une vente à emporter.

→ Ce qui s'est passé après

Enfin ! Des concerts !

Dans notre église de Diémoz, nous recevons le 26 mars 2022, le chœur de Vaulx-Milieu "Accord Sensible". Et le 3 juin, nous invitons le chœur "Tempus Figit" de Dardilly. Quel bonheur de partager notre joie de chanter ! Notre dernier concert datait de juin 2019...



Florian CAROUBI

Enfin ! Des sorties !

Certaines choristes assistent au Récital de Piano donné le 11 mai Salle Molière à Lyon par leur Chef de Chœur Florian CAROUBI à l'occasion de la sortie de son 2e CD "Sillages"

Enfin ! Des fêtes !

Et le 21 juin, une tradition à ne pas manquer, notre pique-nique de fin d'année chez une de nos choristes. Chacune apporte son petit plat surprise, sucré ou salé, pour régaler choristes et conjoints. Une belle soirée d'amitié et de partage. Et si on chantait ???

→ Ce qui a changé dans nos projets 2022

Deux RECITALS DE PIANO avec Florian CAROUBI, remplaceront le week-end prévu avec le chœur suisse "Candy". **A l'église de Diémoz, samedi 19 novembre 2022 à 20 h, et dimanche 20 novembre 2022 à 16 h.**

Un beau piano à queue sera livré pour la première fois dans notre église St Roch pour que nous puissions apprécier des œuvres de CHOPIN ou MOUSSORGSKI !

En tant que pianiste concertiste, Florian se produit, sur le plan international, en soliste et en musique de chambre dans des salles réputées (*Berlin, Amsterdam, Anvers, Malte, Lyon, Montpellier, ...*). Il enregistre deux CD "Images" et "Sillages". Il accompagne des interprètes bien connus et très régulièrement la mezzo-soprano Adèle CHARVET avec laquelle il obtient de nombreux prix internationaux.

En tant que chef de chant, il participe à des productions d'opéra (*Opéra de Lyon et Opéra de St Etienne, Festival de Radio-France, ...*).

En tant que chef d'orchestre, il est amené à diriger des œuvres de tout bord, symphoniques, contemporaines, concertantes, chorégraphiques en assistant très réguli-

èrement le chef d'orchestre de l'OPERA DE LYON ou en dirigeant l'orchestre LUNAE.

En tant que professeur, il exerce au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (CNSMD) de Lyon et de Paris.

Il se passionne pourtant pour le travail avec des musiciens amateurs et aussi un chœur amateur, celui de Diémoz "Soyé Bo les Filles" !

Toutes les choristes sont fières de l'avoir comme chef, plein de talents, de patience et de joie de vivre !

Deux CONCERTS DE NOEL. L'un avec "Acora Chœur" de St Just Chaleyssin, à l'église de Diémoz, **le 16 décembre à 20 h**, en remplacement du concert de Noël 2021 ! L'autre avec Accord Sensible **le 17 décembre** à l'église de Vaulx-Milieu.

→ Ce qui se passera en 2023

> **Vente à emporter**, en février.

> **30 ans d'existence de la Chorale de Diémoz**, lors d'un week-end en mai avec un concert le samedi et un repas-animation le dimanche.

Ont répondu présents le chœur suisse "Les POPODY'S", le chœur belge "COUP DE CHŒUR. MONS" et peut-être la chorale italienne de notre jumelage.

D'autres chœurs, présidents et anciens chefs de chœurs sont attendus.

> **Concert de fin de saison** à Diémoz, en juin.

> **Participation aux Rencontres Chorales du Nord-Isère**, à Villefontaine, en juin.



Florian CAROUBI à l'église de Diémoz, samedi 19 novembre 2022 à 20 h, et dimanche 20 novembre 2022 à 16 h



LE CLUB DE L'AMITIÉ DE DIÉMOZ



MOMENTS DE PARTAGE

Ambiance assurée

Si cela vous tente de venir passer une après-midi avec nous au club de l'amitié pour vous distraire, il y a une bonne ambiance et nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi dès 14H00 à la salle intergénérationnelle pour jouer à la belote, à la coinche, au tarot, au scrabble etc...

Dégustation d'un petit café pour commencer l'après-midi, puis petites friandises et boissons offertes par le club dans l'après-midi.

Sont également organisés dans l'année, thé dansant, concours de belote et surtout un repas mensuel servi par un traiteur à la maison pour tous.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Mme Châtain Gilberte présidente du club au :

04 78 96 20 62

ou Mr Bonhomme Jacques secrétaire au :

06 70 48 32 40



COMITÉ des FÊTES DE DIÉMOZ



CONVIVALITÉ PARTAGÉE

Ambiance assurée

2022, malgré la crise sanitaire tous nos bénévoles sont restés mobilisés pour préparer certains événements qui heureusement ont pu se réaliser.

→ 1. Premier événement :

La traditionnelle cueillette des œufs de Pâques pour nos enfants le dimanche 17 avril 2022, après 2 ans d'absence.

Enorme succès auprès des 150 enfants qui ont arpenté tout le parc de la Maison pour Tous. 1000 œufs frais, très bien cachés par nos bénévoles très tôt le matin, attendaient nos bambins munis de leurs petits paniers. Les œufs ainsi récupérés puis rapportés à la salle polyvalente ont permis à notre équipe de confectionner une omelette géante offerte au public. Un sachet de chocolat était offert à chaque enfant.

3 enfants plus chanceux ont trouvé le trésor des 3 œufs de couleurs en plastique, et se voyaient remettre un très gros œuf



ou lapin ou poule en chocolat. Que du régal en perspective à la maison !

Mais cette matinée réservait une grande nouveauté :

Le Comité des Fêtes innovait avec la venue du graffeur lyonnais BAMBI BAKBI pour réaliser une fresque géante de 5m de long x 2m de haut. Cette idée de fresque permanente était dans notre objectif depuis 3 ans (crise covid a tout reportée) avec l'objectif que cette œuvre soit installée dans un bâtiment public pour que les habitants profitent de cette réalisation.

Pendant que les enfants cherchaient les œufs dans le parc, notre graffeur a, durant plusieurs heures, peint cette fresque géante sur le thème du sport et de l'enfance.

De très nombreux parents et enfants ont suivi l'avancée de l'œuvre toute la matinée faisant preuve d'un grand intérêt aux techniques du graffeur.



Matinée encore chargée d'une autre nouvelle opération solidarité avec l'association diémoise Thiéo, avec un concours de dessins.

73 dessins réalisés ainsi que des fournitures scolaires ont été envoyés au Sénégal. Et tous nos petits dessinateurs sont repartis avec un cadeau.

Cette cueillette des œufs fut une grande fête en pleine nature, suivi d'un instant unique de création d'une fresque géante et enfin une opération de solidarité pour d'autres enfants d'Afrique. Le Comité des Fêtes a offert la fresque géante à la municipalité, qui est désormais exposée sous le préau de l'école élémentaire pour la plus grande joie des écoliers et professeurs des écoles.

Rendez -vous le dimanche 1^{er} avril 2023 (nouvelle date !)

→ 2. Second événement unique à Diémoz :

Le samedi 14 mai 2022 le spectacle de la troupe Poussières d'étoiles, qui se produit pour améliorer le quotidien des enfants en milieu hospitalier. Cette venue de la troupe était programmée depuis 2020 mais la crise sanitaire a reporté d'année en année.

Pour la première fois en 20 ans d'existence, quel enthousiasme avec ce show construit à la manière des Enfoirés. Les artistes nous

ont concocté une soirée où se côtoyait de la danse, du chant, de la magie, le tout sur un répertoire varié de la chanson française et internationale.

Merci aux artistes d'avoir créé une formidable ambiance par le rythme soutenu des chorégraphies et des chansons mais surtout d'avoir sollicité nos 150 diémois à chanter. Un vrai partage s'est ainsi opéré tout au long des 2 heures de concert. Un moment inoubliable.

→ 3. Troisième événement :

Partenaire du forum des association. Comme chaque année, le café a été offert par nos bénévoles aux associations, puis a géré la buvette.

→ 4. Quatrième événement :

Ce fut la vente des diots/frites le dimanche matin 1 octobre 2022. Nos cuisiniers ont fait cuire 300 diots, régaland notre public fidèle, dans une ambiance conviviale, décontractée.

Pour clôturer cette saison 2022 fort riche en événements, le Comité des Fêtes propose pour la première fois le samedi 10 décembre 2022 en soirée un concert de chants traditionnels et de Noël ukrainiens.

Le chœur ukrainien DOUDARYK de LYON (plus de 30 chanteurs) se produit dans de nombreuses villes et lieux différents (Place Bellecour, Basilique de Fourvière, Cathédrale d'Ainay et de Saint Jean à Lyon, Cathédrale de Reims, Valence, Condrieu, en Savoie ...). Les choristes ont été rejoints depuis février par des réfugiés ukrainiens issus pour certains d'écoles de musique de leur pays....

Nous rappelons que les bénéfices réalisés permettent d'acheter du matériel "collectif" que le Comité prête gratuitement à toutes les associations diémoises. Je remercie particulièrement l'ensemble de nos bénévoles qui répondent toujours présents et dans une bonne ambiance. Et aussi merci à vous, nos fidèles amis(ies) que l'on retrouve à chacun de nos rendez-vous.

APPEL À VENIR NOUS REJOINDRE : nous sommes un petit groupe de 12 personnes. Toutes les personnes volontaires seraient les bienvenues. **Vous pouvez suivre l'actualité du Comité des Fêtes sur 2 sites à votre disposition :**

comitedesfetesdiemoz.free.fr

et sur notre page Facebook.



LES COPAINS DE LA GORDINI



PASSION ET PARTAGE

Passion et nostalgie

L'amicale des copains de la Gordini, organisait le dimanche 12 juin sa traditionnelle exposition de voitures de collection à Diémoz, 150 voitures des années 1950 à 1980, se sont regroupées ce jour-là, sur les parkings de la salle Rey, accompagnée d'exposants de jouets anciens et miniatures automobiles.

Les visages souriants des propriétaires et spectateurs confirment le succès de cette manifestation.

Michel n'a pas hésité à venir de Vif (38), avec sa renault 8 Gordini blanche, voiture achetée dans les années 1970, entièrement restaurée dans les règles de l'art par ses soins, ce magnifique petit bolide fut très admiré lors de cette journée.

Mélanie, conduisait ses enfants joyeux dans son Buggy, et le sourire de la maman, témoignait du bonheur d'être présente à cette manifestation.

Le petit Liam accompagnait, papa et maman dans la mini rouge à toit blanc, comme il était fier ce petit bonhomme.

Les berlinettes Alpine, et les différentes Gordini (Dauphine, R8, R12 et R17), affichent fièrement leurs couleurs dès l'entrée de l'expo.

Ces voitures anciennes déplacent toujours de nombreux spectateurs, un vrai salon de l'auto... et les organisateurs même pas fatigués ! Malgré la canicule...

Ils renouvelleront cela, une nouvelle fois l'année prochaine, car : RIEN NE SE FAIT SANS PASSION.

L'amicale remercie les amis bénévoles, qui sont venus les aider, ainsi que nos deux vaillants cuisiniers toujours excellents, pour la petite restauration, et réactifs à cette tâche difficile, et la municipalité pour le prêt des infrastructures pour la réussite de cette journée riche en émotion.



Composition du bureau

- **Président** : Jean-Pierre LEGAS
- **Vice-Président** : Gilles MIGLIORATI
- **Secrétaire** : Philippe SAEZ
- **Trésorier** : Jean-Michel VIRETON
- **Communication** : Gerard MIGLIORATI

BERGER



FENÊTRES



PORTES
FENÊTRES



VOLETS
ROULANTS



PORTES
DE GARAGE



PORTAILS PVC
BOIS ET ALU

☎ **06 08 34 17 62**

✉ **menuiseries.exterieures@orange.fr**

📍 145, allée Jean Jacques Rousseau
38300 Nivolas-Vermelle

🌐 **www.menuiserie-berger.fr**



DANS'ATTITUDE DE DIÉMOZ

CLASSIQUE ET MODERNE



Modern' Jazz

Nous avons clôturé la saison 2021-2022 le 18 juin, par notre gala annuel, qui fut riche en émotion car après plus de 40 ans de carrière et 45 années sur Diémoz, Odile SERRE a pris une retraite bien méritée.



Le stage de rentrée organisé fin août qui est devenu notre rituel pour remettre tout le monde en bonne condition. La vingtaine d'élèves est répartie en deux groupes de niveau et alterne les cours entre la salle de danse et la halle marchande. **Ce stage n'est pas uniquement ouvert à nos adhérents, il est ouvert à tous. Amélie et Justine y proposent un thème différents.**

Cette nouvelle saison s'annonce pleine de changement, une page Facebook au nom de Dans'Attitude a été créé durant l'été, un nouveau bureau mis en place et une nouvelle prof est arrivée sur la commune.

Les cours ont repris la semaine du 5 septembre et victime de notre succès, nous avons dû ouvrir de nouveaux cours. L'association compte cette année 73 adhérents.

À la suite du départ en retraite d'Odile, **Dans'Attitude propose maintenant des cours de Jazz / Jazz Cabaret / Street Jazz.**



Justine assure 3 cours de Street Jazz le jeudi

- 17H à 18H pour les primaire débutante
- 18H à 19H pour les primaire confirmé
- 19H à 20H30 pour les ados/adultes

Amélie assure 5 cours le lundi et le vendredi

Le lundi :

- 16H45 à 17H30 (initiation) pour les petits et moyen de maternelle

Le vendredi :

- 16H45 à 17H30 (initiation) pour les grandes sections de maternelle
- 17H30 à 18H30 (jazz) pour les CE2 ET CM
- 18H30 à 20H (jazz) pour les collégiés
- 20H à 21H30 (jazz/cabaret) pour les ados/adultes

Nous espérons pouvoir emmener nos plus jeunes élèves au cirque "Imagine". Tous nos élèves seront invités également au spectacle des Filles de Lumières.

Une porte ouverte ainsi que notre assemblée générale devrait se tenir

le samedi 14 janvier

et notre gala, le samedi 17 juin 2023.





DIÉMOZ COMPÉTITION

COURSES 2022



Saison 2022

12 courses organisées

La saison 2022, compte 12 courses. Toutes comptent pour le championnat de France. C'est donc les 8, 9, et 10 Avril qu'elle débute à Mauron où Laurent monte sur la 3^{ème} marche du podium.

Pour le 2^{ème} round à St Junien le pilote est absent pour cause de STOCK CAR à EUREXPO.

La 3^{ème} manche à St Vincent des Landes il termine 16^{ème}, le déplacement suivant à Elne, il termine 4^{ème} au pied du podium.

Le weekend du 18 et 19 Juin la caravane des pilotes se retrouve à Bourges ou la 2^{ème} marche du podium l'attend.

Pour le déplacement de début Juillet à Aydie en Pyrénées Atlantique, la plus haute marche du podium l'attends puisqu'il termine 1^{er}.

La manche européenne à St Georges de Montaigu en Charente sera à oublier, car non qualifié pour les phases finales, suite à plusieurs accrochages en qualification, verra les ambitions de Laurent réduites à zéro.

Pour la 8^{ème} édition, en Bourgogne, un nouvel accrochage en manche qualificative le relègue en fond de grille pour la finale, mais au prix d'une remontée fantastique il se classe quand même 6^{ème}.

La dernière course du mois d'Aout dans l'Est à Steinbourg, c'est la 2^{ème} marche du podium pour Laurent.

Décidément les manches européennes, ne resteront pas un bon souvenir pour notre pilote cette année, en effet le weekend des 16, 17 et 18 Septembre à St Igny de Vers, la course la plus proche, verra le buggy très endommagé, suite à une manœuvre hasardeuse d'un pilote allemand, qui heurte la glissière de sécurité et revient sur la piste et coupe la trajectoire à Laurent, qui en pleine vitesse passe par-dessus le buggy allemand, termine sa course après 3 tonneaux sur le côté.

Après plusieurs minutes d'attente, Laurent aidé par l'équipe médicale sort enfin du véhicule, secoué mais sans dommage.

Toute l'équipe d'amis et copains n'ont pas compté leur temps, pour remettre la machine sur ses roues, car 2 semaines plus tard, il faut être prêt pour la 11^{ème} manche dans le Vaucluse à Mazan, d'autant qu'après

avoir occupé la tête du championnat, il se retrouve en 3^{ème} position avec 8 points de retard sur le 2^{ème} et 14 sur le 1^{er}, sachant que sur une course, il est possible de marquer entre 30 et 60 points, tout est encore possible.

Cette édition en terre vauclusienne, sera un bon cru, car il retrouve la deuxième position, du classement et grignote quelques points au premier, en finissant sur la troisième marche du podium.

En tant que professionnel du paysage nous mettons en oeuvre notre savoir-faire pour aménager et entretenir vos espaces extérieurs.

JARDIN SERVICE
SAS JS
36780 Pont-Evêque
04 74 57 67 67
contact@jardinservice.fr
www.jardinservice.fr

JARDIN SERVICE
DEPUIS 1981
MEMBRE DE VOS ESPACES EXTÉRIEURS



DIÉMOZ GRIMP' - ENCADRÉ OU LIBRE

ESCALADE ENFANTS ET ADULTES



Cours d'escalade supervisés

Le club d'escalade Diémoz Grimp' propose des cours d'escalade supervisés par notre entraîneur Jérôme Chapelle.

Au programme, technique et placement, mais également sécurité et manipulations de cordes (pose de relais, techniques d'assurage, escalade en tête). Nous avons à cœur de rendre les enfants autonomes et responsables.

L'engouement pour cette activité ne se dément pas. Malgré l'ouverture d'un nouveau créneau le mercredi depuis l'année 2021, nous ne pouvons malheureusement pas satisfaire toutes les demandes d'inscription.

Sur le plan des activités, la saison passée le club a envoyé pour la première fois des adhérents participer à des compétitions, **avec un podium à la clé (Nathaniel Davis).**



La participation à des compétitions sera encore encouragée cette année.

Le club proposera également à ses membres des sorties en extérieur et des sorties en salle. Ces sorties contribuent à compléter le panel technique de nos jeunes grimpeurs.



DIÉMOZ SKI MONTAGNE

MOMENTS INOUBLIABLES



Une belle saison

Diémoz Ski Montagne propose des randonnées pédestres d'avril à fin octobre, et des randonnées à raquettes de décembre à fin mars, en alternance le dimanche et le jeudi.

Pour DSM l'année 2022 s'est bien déroulée, avec une belle saison de randonnées raquettes malgré le manque de neige. 21 journées de raquettes ont été proposées avec des sorties de 1 à 5 jours.

Le temps clément a permis de faire une belle saison d'été avec 43 jours de randonnées pédestres de 1, 2,3 ou 5 jours.

Le calendrier des sorties 2023 sera mis en ligne au mois de décembre sur notre site internet.

www.diemozskimontagne.fr

Les photos de toutes nos sorties sont disponibles sur ce même site.

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez contacter :

→ Yves AUSSERT 04 78 96 28 07 - 06 38 04 92 51





LES ÉCHEVETTES POINTS DE CROIX

OUVRAGES ET CRÉATIONS

De fil en aiguille

Depuis le deux septembre nous nous retrouvons, enfin dans la salle intergénérationnelle le vendredi matin de 8 h 30 à 11h 30 heureuses de retrouver nos habitudes. Nos bavardages, nos échanges, modèles, recette, couture et tricot crochet...

Venez nous rejoindre si vous êtes intéressées même un vendredi pour un essai.

- 04 78 96 22 61 - Présidente Janin Mireille
- 04 78 96 21 26 - Secrétaire Revel Michelle



GROUPE
osez
Entrepreneur solidaire
du territoire

DEPUIS PLUS DE 25 ANS, LE GROUPE OSEZ EST AU SERVICE DES HABITANTS

Il intervient auprès des particuliers en proposant différents services de proximité



→ Pour un besoin de personnel de manière ponctuelle

L'association **OSEZ Ressources** propose un renfort à la maison ou pour une occasion spécifique.

LE PLUS : aucune démarche à effectuer, OSEZ est l'employeur et gère les démarches de A à Z. Les prestations effectuées peuvent être déductibles des impôts.



→ Des services à domicile pour tous

L'association **Remue-Ménage** est une structure composée de plus de 70 salariés(e)s qui sont sensibilisés au respect de l'intimité et la dignité de chacun.

Remue-Ménage dispose de l'agrément "Services à la personne" et est signataire de la Charte Nationale de la Qualité 2022.



→ Un accompagnement vers et dans l'emploi

Le **Groupe OSEZ** accompagne, forme et favorise l'accès à un emploi local pour les personnes en recherche d'emploi. Il propose un parcours personnalisé pour une durée

de 2 ans maximum pour reprendre confiance en soi et mieux appréhender le monde du travail.

En 2021, le Groupe a accompagné 882 personnes vers l'emploi et a permis à 587 salariés d'intégrer un parcours professionnel dans l'une de ses structures.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez votre agence de proximité **OSEZ** située à Villefontaine

04 74 96 09 30 - villefontaine@groupe-osez.fr



A.S DIÉMOZ FOOTBALL



70 ANS AU MOIS DE JUIN

Une belle progression

Malgré la crise sanitaire le club de foot connaît une belle progression.

Nous avons créé une section KID'S à partir de 3 ans 1/2 qui a beaucoup de succès. Cela permet, sous forme de jeux, de travailler la motricité et les bases du football (conduite de balle, sens du jeu...) avant d'intégrer les équipes U6/U7.

Hormis les U17, toutes les catégories de Kid's à vétérans sont représentées. Cela représente 9 catégories différentes et 16 équipes de différents niveaux.

Toutes nos catégories jeunes sont très bien encadrées par des dirigeants qui, au-delà du jeu, inculquent aux joueurs le respect des règles, du matériel, des coéquipiers et des adversaires. Nous sommes fiers d'avoir pu recréer une section Féminines Séniors qui obtient de bons résultats.

Les membres du bureau et les bénévoles sont toujours actifs pour le bon fonctionnement du club. C'est grâce à toutes ces personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie que le club de l'AS DIÉMOZ existe toujours depuis plus de 70 ans.



→ **Montant des cotisations :**

- > Kid's : 65€
- > U6 à U13 : 160€
- > U15/Féminines/Vétérans : 180€
- > Séniors : 220€

→ **Entraînements :**

- Kid's :** samedi 11h00 à 12h00
- U6/U7 et U8/U9 :** mercredi 17h30 à 19h00
- U11 :** mardi et vendredi 18h00 à 19h30
- U13 :** mercredi et vendredi 18h00 à 19h30
- U15 :** lundi et jeudi 18h30 à 20h00
- Féminines :** mercredi 20h00 à 22h00
vendredi 19h30 à 21h00
- Séniors :** mardi et jeudi 20h00 à 22h00
- Vétérans :** lundi 20h00 à 21h30
vendredi 21h00 à 23h00

→ **Permanences :** mercredi 17h00 à 20h00

Le bureau se compose :

- **Président :** Ali BELACEL 06 86 93 27 53
- **Mail du club :** amicale-sportive-diem@orange.fr
- **Site internet :** asdiemozfoot.footeo.com
- **Facebook :** As Diemoz



Greg B TAXI
DIÉMOZ
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
Conventionné cpam

TAXI

06 49 51 44 58



GYMNASTIQUE DIÉMOISE

ARTISTIQUE - RYTHMIQUE



Du loisir à la compétition

Le Club Gymnastique Diémoise est affilié à l'UFOLEP, dispose de 2 entraîneurs diplômés en Gymnastique Artistique, de 2 entraîneurs de Gymnastique Rythmique ainsi de 6 aides entraîneurs.

L'Association accueille vos enfants à partir de 3 ans. Elle a pour but de créer une dynamique sportive et d'encourager les ambitions sportives de chacun. Notre club est constitué uniquement de bénévoles. Il se veut être avant tout amical et convivial. Il est tourné vers le loisir mais aussi vers la compétition jusqu'au niveau National, mais, n'a pas pour but l'élitisme.

Nous sommes pour la saison 2022-2023, 91 licenciés âgés de 5 à 15 ans.

Pour la Gymnastique Artistique, au saut de cheval, aux barres asymétriques, à la poutre et au sol à raison de 1h30 par semaine pour les plus jeunes et jusqu'à 6h par semaine pour les gymnastes confirmées (en compétition).

Cette année nous avons 6 équipes en compétition, 1 groupe de Parcours 6-10 ans compétition, 1 groupe Pré-Poussins, 1 groupe de loisir élémentaire.



Championnes Départementale



Championnes Régionale

La Gymnastique Rythmique pour la 5^{ème} année avec 2 groupes afin d'élargir la diversification du tissu associatif de Diémoise

à savoir 1 groupe de Pré-Poussins 2014-2015, 1 groupe d'intermédiaires/confirmées 2009-2013.

Depuis septembre, les enfants à partir de 6 ans découvrent, se perfectionnent au ruban, cerceau, ballon, corde et massues.

Pour tous, les entraînements ont lieu à la salle Gabriel Rey.

Le bureau se compose :

- **Président :** Mr Coiraton Nicolas.
- **Vice-Président :** Mr Campeggia Jean-Marc.
- **Secrétaire :** Mme Coiraton Michaëla.
- **Secrétaire adjointe :** Nesme Géraldine
- **Trésorière :** Mme Lepinay Chloé.
- **Trésorier adjoint :** Vitry Freddy.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

→ Michaëla Coiraton : 06 14 73 13 72

nikomika@sfr.fr

Sportivement.





MIEGE Lucas
et MICHEL Gabin

KARATÉ CLUB DIÉMOIS



ARTS MARTIAUX

Miege Lucas Vice-Champion du monde

La saison dernière s'est terminée par le passage des grades. Deux karatékas ont obtenu leur ceinture noire 1^{er} DAN : MICHEL Gabin et MIEGE Lucas. Tous les enfants se sont présentés devant eux accompagnés du professeur Bruno CUENCA pour leur passage de Grade. Ils sont repartis avec leur nouvelle ceinture, des diplômes et médailles pour certains.



Le club a également accompagné Lucas MIEGE afin qu'il puisse participer au Championnat du Monde WUKF à Fort Lauderdale aux Etats-Unis (Floride) début Juillet. Lucas est revenu avec deux médailles mondiales.

Il commence ce championnat par un open mondial pour les cadets, tous poids confondus et après 5 combats, il remporte la médaille de Bronze. Il participe ensuite au championnat du monde dans sa catégorie de poids, cadets moins de 65 kg et à l'issue de 5 combats éga-



Miege Lucas - Vice-Champion du monde

lement, Lucas performe une nouvelle fois et monte sur la deuxième marche du podium et devient Vice-Champion du Monde.

Pour cette saison 2022-2023, le KCD a décidé de mettre en place une nouvelle activité : le Qi Gong tous les lundis matin de 9h à 10h sur DIÉMOIS et de 19h à 20h sur Villefontaine.

Comme les années précédentes, le cours de

karaté traditionnel et katas se déroule le lundi de 19h à 20h, le mardi de 19h à 20h30 le cours est réservé aux compétiteurs, le mercredi c'est la journée des enfants.

Bruno CUENCA les encadre de 17h30 à 20h30 et continue avec les ados et adultes pour le renforcement musculaire et le travail cardio de 20h30 à 21h30. Le jeudi, un deuxième cours avec Lucas MIEGE est proposé pour les enfants de 6 ans et plus et le vendredi est réservé au travail en petit groupe pour booster et mettre en difficulté nos compétiteurs.



Cette année, le club proposera les mêmes manifestations : comme la vente de bugnes, comté et tartiflette mais retenez d'ores et déjà la date de notre traditionnelle vente d'huîtres le dimanche 18 décembre 2022 à la salle Gabriel REY.

Nous avons encore des places disponibles à tous nos cours, alors n'hésitez plus, venez découvrir une discipline qui libère l'esprit et développe le corps avec comme valeur principale le respect d'autrui.

Vous êtes tous les bienvenus !

Deux cours d'essai gratuits.

Nous souhaitons à tous nos jeunes une bonne réussite sportive pour cette saison 2022/2023.

Contacts :

karateclubdiemois@gmail.com

→ **Président :** Nicolas MICHEL 06 52 73 35 35

→ **Secrétaires :** Delphine MIEGE 06 26 31 04 26
Valérie GOSSON 06 12 49 50 81

N'hésitez pas également à venir tout au long de l'année sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/kcd.diemoz>





Le KIOSQUE À MUSIQUE



ENSEIGNEMENT MUSICAL

La musique dans tous ses états

La dynamique d'avant Covid 19 est retrouvée.

Le Kiosque à Musique a fait sa rentrée le 5 septembre.

Les adhérents (enfants et adultes) bénéficient de cours dispensés par trois professeurs.

- Catherine, professeur de piano et chant,
- Lionel, professeur de batterie,
- Vincent, professeur de guitare et basse.

Le groupe chant adulte "Melting Voices" a repris également ses répétitions. Nos interprétations sont très variées, allant des chants religieux vers des extraits d'opéra, sans oublier les chansons plus populaires et récentes que nous entendons à la radio.

Quelques manifestations sont prévues.

- Le 26 novembre à 20 heures 30 : concert à l'église d'Artas
- Le 11 décembre à 17 heures : concert à l'église de Beauvoir de Marc

Vous retrouver toute l'actualité du Kiosque à Musique sur notre page facebook.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Musicalement vôtre.

Contact : kiosquediemoz@gmail.com

→ Tél : 06 27 45 11 07

Notre page Facebook

"Kiosque à musique de Diémoz"



LUDODIEM À DIÉMOZ



DÉCOUVERTES TECHNOLOGIES

Jeux, robotique et programmation

L'association Ludodiem promeut le jeu et les activités ludiques, avec l'objectif de donner à jouer, de favoriser les rencontres et les échanges, de faciliter la socialisation et de favoriser les acquisitions et les échanges culturels.

L'association propose toujours deux types d'activités. Pour nos jeunes ingénieurs de plus de 10 ans, un samedi par mois est dédié à l'initiation à la programmation et à la robotique. Durant ces ateliers, nous encadrons les jeunes dans diverses activités visant à les initier à la construction de robots et autres machines, ainsi qu'à la programmation de jeux-vidéo.



Nous utilisons pour cela la gamme LEGO Mindstorm, ainsi que SCRATCH, un logiciel utilisé au collège. Cette année, une initiation au langage python sera également proposé.

Nous proposons également des soirées jeux pour la famille, mais également pour des joueurs plus avertis.



Chaque premier vendredi du mois, la soirée est destinée aux jeux de société en famille. Le club investit régulièrement dans de nouveaux jeux. Pour les joueurs plus avertis, chaque troisième vendredi du mois, la soirée est consacrée aux jeux de rôles, ou à des jeux présentant un niveau de complexité plus élevé.

Si vous êtes intéressés pour vous joindre à nous, contactez-nous :

yannickvignat@gmail.com



MOTO CLUB DE DIÉMOZ



PASSION ET DÉCOUVERTE

Ambiance festive !

La 24^{ème} saison du moto club vient de s'achever. Nous avons fêté cet anniversaire en week-end à St Julien en Quint (Drôme) dans une ambiance très festive.

Cette saison le club a roulé pour des sorties à la journée : St Etienne et son musée de la mine, les Gorges du Fier du côté d'Annecy, les Gorges de l'Ain. Nous avons également fait des week-end moto : Mont Dauphin et son fort Vauban, l'Ardèche du nord en passant par le Pilat, le Mont Mézenc et les Gorges de la Loire.

Le moto club de Diémoz s'est aussi des animations sur notre commune : le JUMBO où l'on peut admirer un défilé de véhicules atypiques.

Cette journée est organisée pour les résidents handicapés de l'AFIPAEIM de l'Isère. Ils se promènent à bord de véhicules d'exception sur nos routes. Les motards du club assurent la sécurité et encadrent le cortège.



A l'arrivée une remise de médailles, un goûter et des rafraîchissements sont offerts.

Cette année une paëlla géante, cuisinée par des membres du club, a été proposée à la vente en portions. Une saison 2021/2022 bien remplie de tous ces bons moments et celle qui se prépare le sera tout autant.



PARENTS D'ÉLÈVES DE DIÉMOZ

MATERNELLE ET PRIMAIRE

Partage d'idées et compétences !

Les représentants des parents d'élèves sont avant tout une équipe de parents bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager idées et compétences pour le bien de nos enfants et de l'école.

C'est une association à but non lucratif ouvert à tous les parents d'élèves de maternelle et de primaire de DIÉMOZ.

Chaque année, nos enfants grandissent, c'est pour cela que nous avons besoin de vous.

Les représentants des parents d'élèves.





PEINTRES ET SCULPTEURS



ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Association créée en 2002

L'association a pour but la promotion de la peinture à Diémoz.



Chaque année une exposition est organisée.

Un local permet aux peintres de se retrouver le jeudi et le vendredi. Ces moments permettent aussi de créer des liens sociaux.

Des séances de sorties "Paysages" ou des visites d'exposition sont réalisées.

Différentes sorties peinture peuvent être organisées en plein air.

Présidente : Fanny Joulin 06 89 64 03 86

Membres du bureau :

→ Nicole Mattret 04 74 95 59 41

→ Pascale Charre 06 44 17 47 33

Lieu d'activité :

local des peintres derrière la halle marchande.

Cotisation annuelle : 20 €



PÉTANQUE CLUB DIÉMOZ



DÉTENTE ET CONCOURS

Des nouveautés pour cette rentrée

Tout d'abord, le changement d'horaires pour les entrainements du jeudi : nos joueurs se rencontrent désormais de 14h à 17h.

Cette nouvelle plage est plus agréable en cette période automnale. Les rencontres du samedi, quant à elles, restent inchangées, 13h30 à 18h.

Par ailleurs, notre club a décidé d'initier les enfants à la pétanque les mercredis après-midi, de 14h à 15h30.

A ce jour, 20 enfants entre 6 et 17 ans sont inscrits, d'autres sont sur liste d'attente.





Petit point sur la saison passée : nous avons continué nos concours sociétaires mensuels. Au cours du dernier qui s'est déroulé le 10/09/2022, les conjoint(e)s et enfants étaient invités et cette journée de convivialité s'est terminée par le repas du club, réunissant une quarantaine de personnes autour d'une belle tablée.

Nos équipes inscrites au Championnat des Clubs ont enregistré de très bons résultats. **Les seniors 1, invaincus, sont premiers de leur poule et montent en D1, les seniors 2 finissent troisièmes de leur poule.**

Nos vétérans sont 3^{ème} à seulement 1 point de la première place, quant aux féminines, elles restent en D1.

Pour finir, le PCD a eu le plaisir d'organiser deux événements importants : le 22 mai, nous avons reçu une journée du Championnat des Clubs Féminins et le 11 juin, nous avons organisé notre premier concours départemental de licenciés.

Une grande réussite pour notre club, avec des retours positifs, ce qui est motivant pour la suite.

Alors, si vous aussi, vous avez envie de jouer par plaisir ou avez l'esprit de compétition, n'hésitez pas à venir nous rendre visite le jeudi et samedi.

Le PCD, l'essayer c'est l'adopter !

A très bientôt sur nos beaux terrains !

Le bureau se compose :

- **Présidente :** Marion FRIER
- **Vice-Président :** Jacques DELORME
- **Trésorière :** Danielle CAMPPELLI
- **Trésorier adjoint :** Olivier FRIER
- **Secrétaire :** Carole PEURIERE
- **Secrétaire adjoint :** Guillaume TERRIER
- **Membre actif :** Jean-Noël ROBIN

Imprimerie CARLE

*Création - Mise en page - Reproduction
Impression couleurs - Affiche Grand Format*

*Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie,
bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...*

7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com



CLUB PHOTOS DIÉMOZ

NOUVEAU REGARD



Comprendre et maîtriser votre appareil photo

Vous aimez la photographie et faire des photos avec votre smartphone. Vous n'aviez jamais passé le cap de l'achat d'un appareil photo pour différentes raisons.

Et puis un jour à l'occasion d'un anniversaire, d'un événement de la vie vous décidez de passer le cap avec l'achat d'un appareil photo (reflex, bridges, hybride....).

Après quelques tâtonnements vous arrivez à faire vos premières photos et les résultats sont plutôt bons en mode automatique. (*Félicitations*).

Pour autant vous sentez bien qu'il manque un petit quelque chose. Pourquoi avoir un appareil photo plutôt qu'un smartphone ?

Pourquoi autant de boutons sur cet appareil ? Il ne s'agit pas de la varicelle, ils servent à quoi ? Heureusement, il y a YouTube avec toutes les réponses... "*Oui d'accord, mais moi j'ai besoin d'explications concrètes avec mon appareil dans les mains pour comprendre directement et faire des essais avec quelqu'un qui m'explique à mon rythme*".

Alors il y a une solution.

Le club photos de Diémoz vous propose de faire un stage de formation sur l'utilisation de votre appareil photos. L'objectif est de répondre à vos questions vis-à-vis de votre appareil.

Nous proposons deux séances de 2h00 chacune en petit groupe de 3 personnes maxi.



L'objectif est de vous expliquer comment "pense" votre appareil, et d'utiliser les fonctions essentielles à votre autonomie de photographe amateur. Nous alternons théorie et séance pratique de mise en œuvre en salle.

Si vous avez des questions comme :

- > Je règle comment les formats d'images ?
- > Pourquoi, parfois, mon image n'est pas nette ?
- > Je ne comprends pas, le personnage est sombre et le ciel est clair ?
- > Je prends quoi comme objectif pour faire le portrait de mes gamins ?
- > Je n'arrive pas à faire « net » le personnage est flou derrière le personnage.
- > Le soir, je règle mon appareil pour faire des photos de nuit ?

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

francoisthev@gmail.com ou par

→ Tél : 06 41 45 54 04

Les stages de septembre et octobre sont complets, nous avons des disponibilités à partir de novembre 2022.

Réservation obligatoire.

Les séances sont les mercredis soir de 20h jusqu'à 22h00. Effectif par séance 3 personnes maxi.

Lieu : Salle des jeunes sous la mairie de Diémoz.

Tarif pour les deux séances 35€.

Règles sanitaires habituelles comme l'ensemble des associations Iséroise vis-à-vis du COVID.



LES PIT'CHOUNES DE DIÉMOZ

ASSOCIATION D'ASSISTANTES MATERNELLES



Rendez-vous hebdomadaire

L'Association des Assistantes Maternelles "Les Pit'chounes" : regroupe cette année 17 assistantes maternelles agréées, qui se mobilisent tout au long de l'année à travers différentes manifestations pour les enfants.

Après deux années marquées par la crise sanitaire et les nombreuses annulations de nos manifestations liées à celle-ci, cette année 2021/2022 nous a permis de réaliser tous nos événements programmés tel que notre incontournable Arbre de Noël en décembre 2021 qui réjouit les petits comme les grands ainsi que le Carnaval au printemps 2022 suivi de notre atelier manuel pour Pâques.

Au mois de Mai et de Juin, nous avons confectionné le cadeau de la fête des mères et de la fête des pères. Le mois de Juin a été également rythmé par de nombreux pique-niques.



Cette année une nouveauté s'est ajoutée aux nombreuses activités.

Un rendez-vous hebdomadaire les mardis matins sur le temps scolaire avec les enfants en accueil dans le nouveau local du "pôle ados" qui nous est gentiment prêté par la commune.



A cette occasion, les enfants ainsi que leurs assistantes maternelles se retrouvent pour un moment de jeu et de partage. Ce qui permet aux enfants d'évoluer et de se sociabiliser dans la bonne humeur.

L'association a pu investir dans du matériel ainsi que des jouets pour les enfants grâce notre traditionnelle vente de fromage en novembre.

Nous remercions les parents et tous les enfants pour leur présence et leur confiance, à l'occasion de nos diverses manifestations.

Notre dernière assemblée générale, du 4 octobre 2022 a été l'occasion d'établir le calendrier de nos prochaines manifestations pour l'année à venir.

Nous tenions également à remercier Nadine FOLLEAS pour son dévouement et son investissement sans faille en tant que présidente de l'association durant ces 10 dernières années, qui cède sa place cette année à une nouvelle présidente.

LE BUREAU :

- Présidente : Fanny ZIANI
- Trésorière : Nathalie CAMBONE
- Secrétaire : Julie BONVALET
- Vice présidente : Ludivine ODET
- Trésorière adjointe : Cosima CAMPEGGIA
- Secrétaire adjointe : Véronique BELOUD





RENFO MOVE DIÉMOZ



ENTRETIEN MUSCULAIRE

Bouge ton corps

Renfo move organise **2 vide greniers** dans l'année le **4 décembre 2022** ainsi que tous les **1^{er} mai** sur réservation auprès de la présidente au **06 85 75 52 56**



COURS ENFANTS DE 3 à 6 ANS

→ Mardi 16h45 /17h45

DOMINIQUE

COURS ADULTES

→ Lundi 14h / 15h

KAREN

→ Mercredi 19h / 20h **Renfo abdos fessiers EVA**

→ Mercredi 20h / 21h **Pilates eva - NEW**

→ Jeudi 19h30 / 20h30 **Renfo abdos fessiers YANN**

COURS SENIORS

→ Mardi 14h / 15h

BEATRICE



SDKO SELF-DÉFENSE KRAV



DÉFENSE OPÉRATIONNELLE OPTIMALE

Association créée en 2022

Le **SDKO (Système de Défense Krav Opérationnel)** est un système de self-défense efficace incluant des mouvements simples du corps humain.

C'est une méthode en évolution constante avec une recherche d'efficacité qui se caractérise par une approche intelligente, logique et pratique.

Le SDKO se base sur une approche réelle du terrain, accentuée sur l'observation de la situation, l'analyse du risque et la stratégie à employer pour une décision de défense opérationnelle optimale proposant une riposte proportionnelle à l'attaque.

L'objectif est d'éviter le combat pour ne pas être blessé, d'offrir aux pratiquants une confiance avec les outils fiables et efficaces ainsi que des techniques de self défense qui respectent le cadre légal. La méthode est conçue de telle sorte qu'un seul principe puisse répondre à plusieurs possibilités de défenses et c'est pour cette raison que le pratiquant atteint un bon niveau d'efficacité en un temps restreint.

Cette pratique permet de réagir dans plusieurs situations, individuellement ou en équipe, contre un ou plusieurs adversaires armés ou non-armés.

Des entraînements avec mise en situation et gestions du stress, encadrées par des instructeurs qui connaissent les réalités du terrain, les situations dangereuses et violentes (civil, forces de l'ordre, armée...). Sans oublier le fait que ces techniques (reposant sur des mouvements naturels) prennent en compte le réflexif, la biomécanique, la dimension psychologique, la gestion de l'environnement et les aspects tactiques.

Ce système de self défense s'adapte aux civils et aux professionnels.

Un système réaliste, simple et efficace pour répondre aux différentes agressions actuelles dans le cadre de la légitime défense :

(conformément à l'article N°122-5 du Code Pénal).

Vincent CERVANTES 06 69 10 32 69



LE SOU DES ÉCOLES

POUR NOS ENFANTS



Financement des activités culturelles, éducatives, sportives...

Suite à l'assemblée générale du 15/09/2022, le bureau de l'association du Sou des écoles de DIEMOZ sera composé cette année de 22 membres. Merci à tous les membres des bureaux précédents et aux nouveaux arrivants de votre implication pour améliorer, faire grandir l'association et ses réalisations.

Notre association a pour but de financer des activités culturelles, éducatives, sportives et autres attentions pour les enfants des écoles maternelles et primaires de la commune. Ce grâce à l'organisation de différentes manifestations tout au long de l'année scolaire.

L'année scolaire 2021-2022 ayant encore été particulière, nous avons cependant réussi à organiser plusieurs manifestations avec notamment le retour du Carnaval et de la fête de l'école.

Un grand merci à tous ceux qui ont été aux rendez-vous, aux parents bénévoles, aux membres du conseil d'administration du bureau, à l'équipe enseignante, à la Mairie ainsi qu'aux différents commerçants locaux.

Grâce à vous, plusieurs actions pour les enfants ont pu être financées (Un cycle musique dans toutes les classes, cadeaux de Noël, sorties zoo pour les maternelles, brioches des rois, calculatrices pour les CM2 partant au collège, matériel pour l'école maternelle type karting et trottinette).

Cette année nous vous attendons encore plus nombreux ! Après une 1ère manifestation réussie grâce à la vente de tartes aux sucre du dimanche 2 octobre 2022 dans les rues du village et sur différents points de ventes l'équipe est en ordre de marche pour la suite.

Si vous souhaitez participer en tant que bénévoles pour quelques heures sur l'une ou plusieurs des manifestations ou avoir plus d'informations sur nos prochaines manifestations, n'hésitez pas à nous contacter par mail.

sou.ecoles.diemoz@gmail.com

et à nous suivre sur les réseaux sociaux

en scannant le QR code



RAMBAUD Combustibles

Fuel

Fuel supérieur

G.N.R.

Tél : 04 78 40 01 11

Anim' jardin

Alimentation animale

Jardin, plantes, sapins de Noël

Sel adoucisseur, sel de déneigement

Granulés de bois certifiés Din +

35, rue du colombier

38540 HEYRIEUX

Tél : 04 72 09 93 20



STOCK-CAR DIÉMOZ



PARTAGER NOTRE PASSION

40 ans du club de Diémoz

Pour nous l'aventure stock car a débuté l'année 1975, suite à la rencontre d'un pilote, évoluant au stock car club du Dauphiné, qui nous a convié à l'assemblée générale de celui-ci. L'année suivante, c'est le grand saut, avec la première licence de pilote, et bien sur la première course.

Après deux saisons, la petite équipe décide de voler de ses propres ailes en créant Heyrieux stock car et la première organisation en Mai 1978, sur le terrain occupé actuellement par la caserne des pompiers.

C'est en 1982, que naît le club de Diémoz, suite à la création de la piste des pins, terrain mis à la disposition du club par **Marcel Jacquier**. Au cours de ce début, est créée une des **premières pistes permanentes en Rhône-Alpes**, où est organisé en Juillet la première course, en partenariat avec le club de foot diémois qui avait en charge la buvette.

Un autre évènement marquant : en 1984, une manche féminine est organisée pour la **première fois en France** : ce sont 20 féminines venues de tous les clubs qui vont en découdre le 15 Juillet.

Après avoir pris ses marques à Diémoz, l'équipe qui entoure **Aline et Roger Jacquier**, décide, sous la houlette de **Marie France et Roger Peyaud**, les locaux de l'étape de se déplacer à Satolas, où avec l'aide de la municipalité un terrain est mis à la disposition du club, qui avec quelques entreprises locales, créer la **2^{ème} piste permanente** de la région **en 1985**, et durant un quart de siècle, au mois de Juin déplace sa caravane de pilotes, mécaniciens, commissaires et bénévoles, en terres "satolasiennes", où toute l'équipe des sapeurs-pompiers, assure l'intendance casse-croûte sur place, et la 3^{ème} mi-temps à l'issue de cette journée, à la caserne où tous se retrouvent pour faire les commentaires de ce week-end.

L'ambition de l'équipe ne cesse de grandir, et suite à un rendez-vous fin 1988 chez **Odette et Bernard Brunel** (le cowboy) c'est pour ceux qui ne connaissent pas son nom ! à Fenestres (48) que toute l'équipe se retrouve début Aout 1989, pour le 1^{er} grand prix de stock car en Lozère.

Depuis maintenant plusieurs années le club de Fenestres a vu le jour, et vole de ses propres ailes avec une équipe bien rodée.

Toujours dans l'esprit de faire connaître la discipline qui nous anime, le bureau du SCC DIÉMOZ, se déplace un peu plus au sud du département à Bellegarde Poussieu, qui, avec le club de foot local, l'USBP, organise en 1995 la



1^{ère} course de Stock Car dans ce village, manifestation qui va perdurer une dizaine d'années, avec la coupe zone sud en 1998, l'année où la France a gagné la coupe du monde.

C'est en 1999 que Roger décide de quitter la présidence du club, qui a pris ses marques, pour un nouveau challenge, il s'engage dans le championnat de France de courses de camions sur circuits. En 2000, il rentre au comité directeur de la fédération, et devient le secrétaire général de la zone sud, poste qu'il occupe encore à ce jour. **Michel Gallien un membre très actif du club lui succède à la présidence**, pour assurer le fonctionnement de l'association avec toujours les organisations traditionnelles et d'autres comme la coupe de France les 15 et 16 Juillet 2001 à Bellegarde, la course à Estrablin en 2004 avec le comité des fêtes, présidé par l'homme au béret : **Jean Michel Bonnet**. Suite au retour dans sa Haute Loire natale de Michel en 2007, c'est **Marcel Devaux** qui lui succède à la présidence jusqu'en 2008.

Le club a également participé à de nombreuses manifestations locales, tel que corso fleuri, comice agricole, Téléthon etc... A l'issue de ces années où les Rouge et Blanc n'ont cessé d'organiser et de se déplacer dans toute la France pour faire briller les couleurs de Diémoz, la succession s'est faite par une équipe de jeunes pilotes accompagnés de leurs épouses, également très investies dans la vie du club, avec maintenant leurs enfants, qui pour certains prennent le volant pour en découdre avec papa.

Avec cette nouvelle équipe, le club a pris un nouvel élan, avec des résultats à la hauteur du travail fourni (Coupe zone sud), **Coupe de France en 2016 à Diémoz, et dernièrement Grand prix de Lyon à Eurexpo Chassieu, et bien sûr la coupe R5 en Septembre à Diémoz.**

En tant que président fondateur de ce club, avec mon épouse, notre grande satisfaction, c'est que 40 ans plus tard, notre passion perdure grâce à toutes les personnes qui ont permis à tous de poursuivre ce sport et fiers de rester auprès de ces jeunes très investis dans leur club, et peut être de pouvoir apporter notre soutien dans la mesure de nos moyens.



Et voilà le résultat, la piste est prête pour lancer le grand show !

Bravo à toutes les équipes pour la réussite de ce challenge !

C'est avec près de **20 ans d'interruption** qu'une nouvelle épreuve de **Super Stock-Car Indoor** a pu être organisée (la dernière remontant au 23 avril 2005 au Palais Omnisports de Paris-Bercy) à **l'Eurexpo de Lyon-Chassieu** et ce malgré des reports en 2020 et 2021 suite à la pandémie du Covid19.

Grâce à **Annabelle et Laurent Jacquier** avec le soutien financier, de la **F.S.M.O.**, le soutien matériel et logistique de la **Zone Sud** et du **Stock-Car Club de Diémoz** cette épreuve a pu se dérouler sur 3 jours du 22 au 24 avril 2022. Pratiquement tous les clubs de **Stock-Car** étaient représentés et nous avons eu l'occasion d'admirer de très beaux véhicules particulièrement bien décorés.

200 voitures préparées spécialement pour l'occasion par des pilotes expérimentés.

Le super Stock-Car de Lyon c'est un moment unique et inoubliable !

Après des mois de travail administratif, de négociations avec les sous-traitants, de recherche de sponsors, de la mise en place du site internet et de la billetterie, de l'organisation de la campagne publicitaire, et de la validation finale des budgets, **Annabelle et Laurent Jacquier** et toute leur équipe voient leurs efforts récompensés et le "GO" de départ est donné.

Le mardi 19 avril, commence la préparation de la piste. Là encore un chantier colossal à gérer en 72 heures !

- **Traçage de l'implantation de la piste et des gradins**, dans le hall n°5 d'Eurexpo Lyon (10500 m²)
- **1200 tonnes de terre à décharger pour construire la piste** en respectant les normes de sécurité (l'autorisation préfectorale ne sera donnée que le vendredi après-midi, soit 5 heures avant le départ de la première course).
- **Assemblage des gradins**, 70m de long, 2000 places assises.



Préparation de la piste



STOCK-CAR DIÉMOZ *Suite*



Des compétitions étaient au programme

→ Vendredi 22 avril :

Finish :

- 1^{er} N° 86 TESSIER Nicolas - GATINAIS
- 2^e N° 66 PADELLEC Ulrich - BREIZ
- 3^e N° 20 GANEO Florian - ANGLEFORT

→ Samedi 23 avril après-midi :

Finish :

- 1^{er} N° 21 HERVE Jérémy - DAYTONA
- 2^e N° 54 BECHAT Quentin - HERBASSE
- 3^e N° 77 HAMELIN Tony - VIKINGS

Meilleur voltigeur :

- N° 52 BAESSO César - CHEYENNE

→ Samedi 23 avril nocturne :

Finish :

- 1^{er} N° 15 DELAHAYE Yoan - BONNEMAIN
- 2^e N° 31 GUILMOIS J-Baptiste - BONNEMAIN
- 3^e N° 34 LE BERRE Cédric - BOCAGE NORMAND

Meilleur voltigeur :

- N° 47 HOFFARTH Philippe - ILLZACH

Le grand bémol de cette épreuve restera le manque de spectateurs ce qui évidemment influera sur le bilan sportif et financier lorsqu'il faudra tirer les conclusions.

En tout cas il faut tirer un grand coup de chapeau aux organisateurs et en particulier à Annabelle et Laurent

Jacquier qui depuis 3 ans se sont investis pour la tenue d'une épreuve en salle avec le concours financier et matériel de notre fédération et avec l'appui des bénévoles.

Laurent Jacquier remporte la coupe de France 2022

Outre les bons résultats des pilotes blanc et rouge sur les différentes courses de la saison, notre année 2022 s'écrit une nouvelle fois en bleu blanc rouge...

En effet Laurent Jacquier remporte la coupe de France 2022 à Illzach. C'est une quatrième étoile pour lui et la 6eme pour notre club.

Félicitations à lui ! Nous en sommes très fiers.

Pour la dernière course de la saison, le dimanche 25 septembre, 120 pilotes se sont engagés sur la piste des pins à Diémoz. Ils nous ont offert un magnifique spectacle.

Ce week-end-là, nous avons fêté également les 40 ans du club, initialement créé par Roger Jacquier. Pour l'occasion, lors de notre repas du samedi soir, un beau feu d'artifice a été tiré devant 350 personnes.

Nous remercions les pilotes, mécanos, commissaires, les spectateurs, secouristes, vigiles, speakers, sono, traiteur, journaliste, photographe et la mairie de Diémoz. Puis un grand merci à tous les bénévoles et tous les membres du stock car club de Diémoz, sans qui, bien sûr, ce week-end de course ne serait pas aussi exceptionnel !





TENNIS CLUB DE DIÉMOZ



BELLES PERFORMANCES

Et ça recommence fort pour le Tennis de Diémoz avec des nouveautés !

Après une clôture de saison bien réussie avec la traditionnelle fête de l'école de tennis suivie de l'assemblée générale, le bureau a eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux membres.

Ainsi, le bureau peut aujourd'hui compter sur une équipe de six membres pour dynamiser la petite balle jaune.

Les résultats du début de saison :

Nous avons commencé par le forum des associations. Le tennis a eu un grand succès avec plus de 100 inscriptions enfants (20 en plus que l'année dernière). Il y a des entrainements tous les jours de la semaine.

Dès le 9 septembre, nous avons eu notre tournoi open pour les jeunes sur deux semaines qui a eu un grand succès avec de bons joueurs.

Pour la cinquième édition le club a accueilli 70 garçons, répartis sur quatre tableaux (11 - 12 ans, 13 - 14 ans, 15 - 16 ans et 17 - 18 ans).

Merci à tous les joueurs et accompagnateurs.

De nombreux Diémois étaient présents et, jusqu'aux tableaux des finales. Match de finale 11 - 12 ans, deux Diémois, match de finale 17 - 18 ans, un Diémois.

Suite à la demande du Comité Isère, nous avons organisé deux tournois :

- Un tournoi niveau orange sur une journée pour les 8 - 9 - 10 ans.
- Un tournoi niveau rouge sur une demi-journée pour les 6 - 7 - 8 ans.

Les Diémois étaient au rendez-vous pour défendre les couleurs et découvrir la compétition.

Les animations pour la suite de la saison :

Les championnats par équipe adultes mixtes (2 équipes), 13 - 14 ans et 17 - 18 ans sont en cours (matchs mercredi après-midi, samedi après-midi et dimanche matin).



Dès le début du mois de novembre, un tournoi interne adultes, dames et hommes, aura lieu dans le couvert et verra ses finales disputées fin janvier 2023.

Le célèbre championnat d'Isère par équipe printemps attaque en mars. Le club engage des équipes adultes et des équipes enfants.

Ensuite, les beaux jours arrivent avec notre fameux tournoi open qui se déroulera en avril sur trois semaines vu le nombre d'inscrits des dernières années.

Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre par mail :

diemoztennisclub@gmail.com

et nous suivre sur face book :

[tennis club Diémoz](#)

Le Bureau du Tennis Club de Diémoz

Aurélien VIRETON Paysage

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

ENROCHEMENTS

PAVÉS - DALLAGES

ARROSAGE AUTOMATIQUE

ENTRETIEN ESPACES VERTS

Au service de votre extérieur

☎ 06 34 01 23 51

✉ aurelien.vireton@gmail.com

📍 38790 - DIÉMOZ



TENNIS DE TABLE

LES PONGISTES AMATEURS



Activité loisir

Le club de tennis de table de **DIEMOZ** est heureux d'accueillir dans la joie, la bonne humeur et en toute convivialité tous les pongistes amateurs hommes, femmes et enfants même débutants.

Nous pratiquons notre activité sans faire de compétition officielle en nous efforçant d'organiser durant la saison des échanges amicaux avec les clubs voisins.

Les entraînements ont lieu au hall des sports le lundi de 18 à 21 h.



entendre



Vos centres dédiés à l'audition



ESSAYEZ LES TOUTES DERNIERES
AIDES AUDITIVES⁽¹⁾

(1) Sur prescription médicale

Peggy SARTELET et Carole TEUMA
Audioprothésistes D.E.

HEYRIEUX
78, Rue du Colombier
04 78 40 44 87

VILLEFONTAINE
10, Allée Pierre Bérégovoy
04 74 97 82 51

COTE AUDITION - RCS Vienne B 524 490 141 - Septembre 2022



THIEO ASSOCIATION

CŒUR À CŒUR



Livre carnet de voyage :
"CŒUR à CŒUR"

L'association THIEO reste mobilisée pour soutenir le village de Thieo au Sénégal

Quelques nouvelles du village de THIEO SENEGAL.
Après différentes actions de notre association THIEO, les bonnes nouvelles nous mettent en joie.

L'EAU arrive enfin. Grâce à la pression médiatique des villageois, notre intervention et celle de Ps-Eau, le chantier de forage, par le gouvernement, a commencé cet été au grand soulagement de tous.

Des points d'eau seront installés dans le village. **ESF (Energie Sans Frontière)** : Les techniciens d'ESF sont retournés en juin, au village, pour finaliser le projet de **pose de panneaux photovoltaïques** sur l'atelier de couture, la case de santé et la garderie.

Nous attendons la validation définitive de la direction d'ESF. Si tout est ok, la pose devrait se faire en novembre de cette année.

Les parrainages continuent toujours pour que la garderie et la case de santé restent ouvertes.

Parrainage scolarité : Charlotte, en école d'infirmière, a fait une bonne année scolaire et Marcel doit trouver une orientation après le lycée.



Un grand Merci aux parrains et marraines.

Agriculture - Récolte du millet : la chaleur a séché les pieds de millet et les insectes ont dévoré les quelques graines survivantes... Déjà plusieurs années sans récolte.

La situation est critique pour beaucoup de familles.



ANIMATIONS et DONS du Club de foot de Diemoz : En juin, 2 animations ont été organisées. Notre responsable animation, Sylvie VACHER, est allée un après-midi, à la rencontre des enfants du Club de foot de Diemoz pour leur présenter Thieo.

Ce fut un échange enrichissant. Les enfants ont posé beaucoup de questions. A refaire. Le 27 juin, notre association a été invitée par le Club de Foot de Diemoz, à l'initiative de Joseph Sanchez coordinateur du Crédit Agricole Centre Est, pour participer à leur journée d'animations au stade.

Un don conséquent a été fait à notre association pour financer du matériel médical ainsi que de nombreuses tenues de foot. Merci, les jeunes de Thieo seront heureux.

Encore merci à toutes les personnes qui nous soutiennent depuis toutes ces années dans cette belle aventure humaine. Nous avons toujours besoin de vous. Vos dons sont défiscalisés.

Prenez soin de vous en ces temps difficiles.

Pour nous contacter :

thieo38@gmail.com

Tél : 06 43 46 56 05 et notre site web :

Association THIEO DIEMOZ/SENEGAL

<http://www.thieo38.wixsite.com/associationthieo>



TROUP'IOZ DE DIÉMOZ



ARTS EN SCÈNE

Un nouveau départ réussi

Bonjour comme nous l'avions remarqué il y a un an : **"La Troup'ioz a résisté et a pris un nouveau départ"**.

Suite au Forum des associations et au bouche à oreille nous ont rejoint : de la jeunesse avec **Marine**, de la sagesse avec **Sylvie**, du dynamisme avec **Éric**, de l'expérience avec **Maurice**. **Frédéric Dubost nous a renouvelé sa fidélité et nous l'en remercions**.

Et puis deux bonnes nouvelles : **Jérémy** jeune St Georgeois a intégré le groupe en début de saison et nous avons eu le plaisir de retrouver **Annick** après deux ans d'absence. Enfin vous retrouverez la volubilité **d'Alain**.

Grâce à la mairie que nous remercions, la petite troupe forte de sept comédiens a répété assidument tous les mercredis à 19h30 sur la scène de la salle intergénérationnelle. Elle sera prête **les 15 et 16 Octobre** pour vous présenter le nouvel opus de notre auteur-metteur en scène **Frédéric Dubost "À DEUX... OU PAS"**.



Nous pourrions résumer ce divertissement en plagiant André Gide qui disait : *"C'est une extraordinaire chose que le théâtre. Des gens comme vous et moi s'assemblent le soir dans une salle pour voir feindre par d'autres des passions qu'eux n'ont pas le droit d'avoir parce que les lois et les mœurs s'y opposent"*... S'il y a un endroit où tout est possible, c'est au théâtre... alors cher public venez vous *"métamorphoser par procuration"* en allant voir un spectacle vivant...

Merci à celles et ceux qui sont venus applaudir les Landracor pour leur spectacle "le son du cor"...

Sous les feux de la rampe, **Nimbus vous salue**

"théâtralement".

Le pédibus de Diémoz



Depuis 2005 sur la commune

et encadré pour la 10^{ème} année par Vega environnement

C'est le bus qui fonctionne "à pied" tous les matins pour aller à l'école. Il existe 3 lieux de ramassage, 3 lignes de Pédibus avec arrêts sur le parcours:

- **Ligne A** : Arrêt de bus Restaurant "Moulin des Bouvières" - **départ 8 h 10**
- **Ligne B** : Place de la Mairie - **départ 8 h 10**
- **Ligne C** : Parking du cimetière - **départ 8 h 15**

Pourquoi un PÉDIBUS ?

- 1** - Pour limiter le recours aux véhicules motorisés et même éviter les bouchons sur le parking de l'école.
- 2** - Pour favoriser la santé des écoliers, équilibre physique et psychique par la marche quotidienne.
- 3** - Pour faire comprendre aux enfants qu'ils participent activement à la préservation de l'environnement.
- 4** - Pour permettre plus de convivialité sur le chemin de l'école : le plaisir de marcher ensemble et de communiquer !

L'année scolaire dernière, suite à la pandémie, le Pédibus tournait à petit régime, mais il tournait... pour continuer d'assurer le service aux parents et aux enfants qui le souhaitaient.

Cette année 2022-2023 le Pédibus démarre sur les chapeaux de roue ! De nombreuses petites têtes nouvelles viennent rejoindre les groupes, et ces nouveaux arrivants semblent bien assidus !

La ligne C, interrompue l'année dernière faute de combattants, fonctionne à nouveau.

Incitez vos enfants à marcher un peu avant l'école, ça met en forme !

Renseignez-vous, adressez-vous aux "conducteurs" de bus (gilets jaune ou orange). Dès leur arrivée au terminus, ils stationnent, à l'entrée de l'école et jusqu'à la sonnerie...

Pour tout autre renseignement appelez le 06 88 08 72 27 après 19 h.

Soyons chacun acteur de la protection de l'environnement.



VÉGA ENVIRONNEMENT



RESPECT DE LA PLANÈTE

La nature est un bien **commun** :

C'est un patrimoine dont on doit se soucier !

En tant qu'individu responsable de ce patrimoine, **nous devons protéger la nature pour éviter l'extinction des espèces, leur déclin ou leurs déplacements...**

Jacques-Yves Cousteau disait : "On ne protège que ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît".

Maintenant que je les connais, c'est un émerveillement !

Avant je disais "dans mon jardin, il y a des papillons",

Maintenant je dis "dans mon jardin, j'ai des paons du jour, des vulcains, des petites tortues..."

De quoi parlons-nous lorsque nous évoquons le mot "biodiversité" ?

La biodiversité, **c'est le tissu vivant de notre planète !** Cela recouvre **l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie** (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc., tout ce qui vit sur terre et sous terre...) **et leurs interactions.**



VEGA ENVIRONNEMENT propose :

- Des sorties nature,
- Des conférences,
- Des animations avec les enfants,
- La participation au plan climat de la Communauté de Communes (Colli'in).

Nous sommes en relation avec :

- Le Sel de Villefontaine (échange de services, de savoirs et des biens, dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité),
- L'Association Porte de l'Isère Environnement Osez le vélo (APIE) de Villefontaine,
- La Fédération Nationale de l'Environnement (FNE) de Grenoble,
- Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) : collecte et traitement des déchets ménagers.



Venez pour apprendre comment protéger notre patrimoine commun, trouver des solutions à notre portée !

Un sujet d'environnement vous tient à cœur, venez nous rejoindre nous en parlerons ensemble.

Rendez-vous le premier mercredi de chaque mois à 20 h Salle des Jeunes, sous la Mairie.

Cotisation 10 € l'année

Présidente : Bernadette SILVAN

04 78 96 20 86



HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE

AU FIL DU TEMPS

Les 230 ans du nom “Diémoz”

Au mois de juillet dernier, nous avons fêté les 230 ans du nom de notre commune. Le spectacle pyrotechnique qui a clôturé cette manifestation a repris l’histoire connue de notre village à travers les siècles de l’an 900 à nos jours.

*Dans ce dossier, nous avons voulu retracer les transformations de son nom de **Duodecimum** à **Diémoz**..*



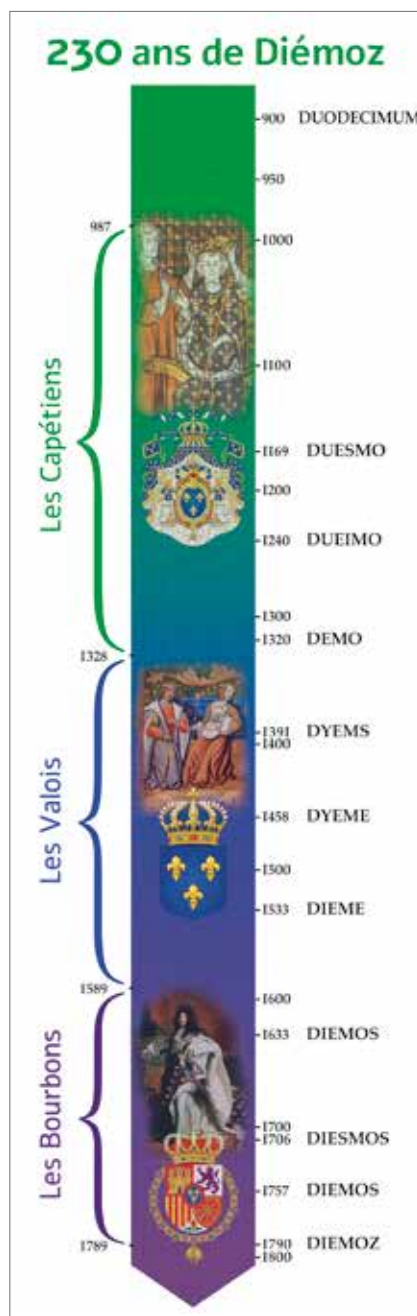
SOUS LES CAPÉTIENS :

C’est, durant l’époque gallo-romaine, en l’an 900, que le nom du village trouve sa dénomination originale, **DUODECIMUM**, ayant pour signification **12^{ème}** en langue romaine car le village était situé à la **12^{ème}** borne milliaire depuis Vienne sur la voie romaine reliant Milan.

Au cours de cette ère capétienne, **le nom du village évolua dans un premier temps en DUESMO, suite à la vente des terres à l’abbaye de Bonnevaux par Galamus de Dueismo, souverain de son état en 1169, puis devint DUEIMO, en 1240, sous la gouvernance de Guillaume Picx de Duesmo.**

C’est d’ailleurs durant cette période que la chapelle Notre Dame de Lestrat datant de 1281 fut construite. Elle a été nommée initialement Sainte Marie de Strata, venant du mot strada, signifiant route pavée, et du fait qu’elle longeait la voie romaine. Elle fut la chapelle des seigneurs de la lignée de Galamus jusqu’en 1309.

Les Capétiens n’ayant pas eu d’héritiers, la lignée des Valois leur a succédé.





SOUS LES VALOIS :

C'est durant cette ère que Philippe VI achète en 1349 le Dauphiné pour un rattachement à la France. Peu de temps avant, le village avait été renommé DEMO.

De nombreuses évolutions linguistiques et d'échange de territoire provoquent des modifications de noms, ainsi en

1391, le village devient DYEMS et cinquante ans plus tard la commune devient, en 1458, DYEME.

A cette époque, il y avait près de la chapelle de Lestrat, un castellum, maison fortifiée servant à protéger le château des attaques. Mais au cours du XVème siècle, de nombreux combats ont eu lieu et le castellum fut détruit.



C'est alors que Christophe d'Urgel de Saint Chamond conquiert le territoire et devient seigneur des terres.

Les guerres de Cent Ans et d'Italie foulent les terres de notre bourgade jusqu'en 1533 où l'église Saint Roch fut construite par Loyse d'Arces, appelée « dame de Dyeme », suite à un vœu qu'elle avait fait. Elle vécut dans notre village jusqu'à sa mort.

C'est au cours de cette année que, suite à des modifications grammaticales de la langue française, le i remplace de nouveau le y dans de nombreux termes et le village devient DIEME.

Après avoir conservé le trône pendant plusieurs siècles, la lignée des Valois finit par s'éteindre.



SOUS LES BOURBONS :

Le trône du royaume de France revint à la plus ancienne branche survivante de la dynastie capétienne, la maison de Bourbon.

En 1654, le marquis de Saint Chamond céda ses terres à Georges de Musy, accordant ainsi la souveraineté de la lignée des De Musy.

Lors de la rédaction des états de Savoie, DIEME prend la prononciation DIEMO, et ajoute une sonorité « z » ou « s » des savoyards. Ainsi en 1633, DIEME devient DIEMOS, pour être transformé, 50 ans plus tard, en DIESMOS en 1706 et redevenir DIEMOS en 1757.

En 1750 Gabrielle de Musy est comtesse du territoire. Elle était Dame de Diemos mais ne venait jamais au village. Elle vivait dans son château de la Tour du Pin.

Elle laisse ainsi les terres en friches jusqu'en 1781 où Jean Sarrazin, bourgeois de Diemos, fait défricher de nombreux terrains incultes mais sans vrai succès car dès 1782, le château menace de ruines.

Les paysages n'évoluent guère jusqu'à ce que la Révolution Française éclate dans le pays et tout est bouleversé.



DE 1790 À NOS JOURS :

Dans l'élan de l'évolution des institutions et la création des communes, le village est renommé et trouve sa dénomination finale sous le nom de DIEMOZ. Les premiers maires sont élus.

Le château et les terres sont laissés à l'abandon jusqu'en 1833 où Jacques Maximilien Reverchon rachète les terres et les ruines afin de donner un nouveau souffle au territoire. Il fut l'un des maires de la commune en 1840.

La polyculture, l'élevage du bétail et de la basse-cour, le lait et sa transformation ont constitué la principale ressource des habitants du village. Au milieu du XVIIIème siècle l'artisanat du velours est venu s'ajouter aux activités locales.

LES MAIRES DE DIEMOZ			
TRUCHET Pierre	1792 - 1795	DURAND Pierre	1877 - 1881
MOREL Benoît	1795 - 1797	BOULUD Denis	1881 - 1884
SARRAZIN Jean - Baptiste	1797 - 1799	CUZEN Jean	1884 - 1904
RAVET Claude	1799 - 1800	BADIN Jean - Baptiste - Francis	1904 - 1912
BRUNEL Pierre	1800 - 1801	NAQUIN Jean	1912 - 1920
LAVERLOCHÈRE François	1801 - 1808	LIGONNET Pierre	1920 - 1920
RIED Jean - Baptiste	1808 - 1830	NAQUIN Rémy	1920 - 1925
TRUCHET Eustache - Jean - Baptiste	1830 - 1840	NAQUIN Pierre	1925 - 1929
REVERCHON Maximilien	1840 - 1842	PÉRENET Joseph	1929 - 1942
CHALEYSSIN Pierre - Etienne	1842 - 1845	NAQUIN Pierre*	1942 - 1944
CLAPISSON François	1845 - 1865	TOUCHANT Rémy	1944 - 1971
JOURDAN Pierre	1865 - 1870	REY Gabriel	1971 - 1985
TRUCHET Pierre	1870 - 1874	REY Christian	1985 -
BRUNAT Jean - Baptiste	1874 - 1876		
TRUCHET Pierre	1876 - 1877		

* Adjoint remplace le Maire démissionnaire



INFOS PRATIQUES

À SAVOIR



Si vous cherchez une alternance

Partenaire de référence des entreprises de proximité, Opco EP, opérateur de compétences, prépare les entreprises au monde de demain dans la définition de leurs besoins, en les accompagnant dans la mise en place de solutions de formation adaptées au bénéfice de leurs salariés et dans le financement des actions d'intégration par l'alternance et de développement des compétences.

→ Nos missions

Opco EP contribue à la performance et à la transformation des 402 000 entreprises, pour l'essentiel TPE-PME, de l'artisanat, des professions libérales et des services de proximité, par la mise en œuvre de leur plan de développement des compétences au bénéfice des 3 millions de salariés.

Promoteur de l'alternance, Opco EP finance contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation en lien avec les prestataires de formation (OF et CFA), et accompagne les entreprises dans cette démarche.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, Opco EP soutient les 53 branches professionnelles adhérentes en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et de certification professionnelle des métiers (*boulangerie, imprimerie, coiffure, commerce, immobilier...*).

→ Notre organisation de proximité

Pour accomplir nos missions, Opco EP agit au plus près des territoires et des besoins, en mobilisant les expertises de ces 1 034 collaborateurs et notre réseau de 95 implantations, en métropole et dans les Départements et Régions d'Outre-mer.

Pour nous contacter :

Nos équipes sont à votre écoute

09 70 83 88 37 (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 6h00 à 23h00



Infos communauté de communes

→ Economie :

Des subventions pour les associations locales de professionnels pour l'animation économique du territoire peuvent être proposées par notre communauté de communes.

Pour avoir plus de précisions sur les critères d'éligibilité et d'attribution des subventions, s'adresser à la Communauté de Communes.

LE ZAN : “Zéro Artificialisation Nette”

Artificialisation des sols

L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Le gouvernement souhaite protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de “zéro artificialisation nette” prévu par le Plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols.

→ L'artificialisation des sols, qu'est-ce que c'est ?

En France comme dans d'autres pays, du fait de l'étalement de notre urbanisation et de nos infrastructures, l'artificialisation des sols augmente. Ce phénomène consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

→ Étalement de l'urbanisation, quelles conséquences ?

Même s'ils semblent couvrir de vastes surfaces, les espaces naturels, agricoles et forestiers de nos territoires

continuent à diminuer à un rythme trop important, du fait de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, même dans les territoires où la population et les emplois n'augmentent pas.

En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année. Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population, et a des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens mais aussi sur l'environnement.

→ Objectif Zéro artificialisation

Aussi, la lutte contre l'artificialisation des sols est un axe majeur du Plan biodiversité, avec comme objectif de parvenir à “zéro artificialisation nette”.

Il s'agit de limiter autant que possible la consommation de nouveaux espaces et, lorsque c'est impossible, de “rendre à la nature” l'équivalent des superficies consommées.

L'enjeu est d'apporter la plus grande vigilance à nos modes d'urbanisation afin de consommer moins de terres naturelles, agricoles et forestières, de privilégier dans la mesure du possible la réutilisation de secteurs déjà urbanisés (*logements vacants, friches industrielles ou commerciales ...*) et de favoriser la conception et la construction d'opérations un peu plus compactes intégrant des espaces verts.

ATTENTION

Entretenez vos tombes

Pensez à entretenir vos tombes du cimetière.

Les tombes n'ont pas à être envahies par des plantations qui ne seraient pas domestiquées sur les tombes voisines.



Tenez vos chiens en laisse

Trop de chiens errent dans nos chemins et perturbent nos déplacements piétons.

Pensez à la sécurité des enfants et tenez vos chiens en laisse lorsque vous vous promenez avec eux pour que chacun d'entre nous puisse profiter de notre campagne sans appréhension.



NUMÉROS UTILES

INFOS PRATIQUES

Mairie

Tél. : 04 78 96 20 08

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Vendredi :

8h - 12h / 14h - 18h

Jeudi : 8h - 12h

Samedi : 9h - 12h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Permanence d'URBANISME

(sur rendez-vous, en Mairie)

Tous les mardis 8h-12h/ 14h-18h

Tél. : 04 78 96 20 08

Cadastre de Vienne

Tél. : 04 74 31 31 55

La Poste

Tél. : 04 78 96 25 55

Horaires d'ouverture

Lundi de 14h30 à 16h30

et du mardi

au vendredi de 14h à 16h30

Groupe scolaire

École Maternelle

Directrice : Mme PIERRE

Tél. : 04 37 28 07 12

École Primaire

Directeur : M. T'JAMPENS

Tél. : 04 78 96 20 83

Médiathèque

Horaires d'ouverture

Mardi : 10h - 12h / 16h - 18h

Mercredi : 15h - 18h

Vendredi : 16h - 19h

Halte-garderie

Directrice : Mme TANCREDINI

Tél. : 04 78 96 28 20

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi :

7h30 à 18h30

y compris pendant les vacances scolaires.

Fermeture : jours fériés

1 semaine à Noël

et 4 semaines en août.

Divers

Centre médico-social d'Heyrieux

Tél. : 04 78 40 55 22

Assedic / Pôle emploi : 3949

Syndicat des eaux du Brachet

(St-Georges-d'Espéranche)

Tél. : 04 74 59 09 14

Centre des Impôts

(Villefontaine)

Tél. : 04 74 96 06 06

Caisse d'Allocations Familiales

(Vienne)

Tél. : 08 20 25 38 20

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

(Villefontaine)

Tél. : 08 20 90 41 07

NUMÉROS UTILES D'URGENCE

15 SAMU
17 Police ou Gendarmerie
18 Pompiers
112 Appel d'Urgence Européen et d'un portable (regroupe SAMU, Police, Pompiers)
119 Enfance Maltraitée
3915 Dentistes de garde
3915 Pharmacie de garde

Hôpital de Vienne
04 74 31 33 33

Hôpital de Bourgoin-Jallieu
04 69 15 70 00

Centre Anti-poison de Lyon
04 72 11 69 11

Gendarmerie d'Heyrieux
04 78 40 00 50

EDF dépannage
08 10 87 53 06

Drogues Info Service
08 00 23 13 13

Ecoute Alcool
09 80 28 09 30



AINSI VA LA VIE

INFOS - ÉTAT CIVIL

En cas de naissance au sein de votre famille, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en Mairie afin de mettre à jour notre fichier population et de prévoir nos futurs effectifs scolaires.



Naissances

depuis le 19/10/2021

SANCHEZ Alma	> 19 10 2021
DAMPOUX Louise	> 22 10 2021
KHALIFA Iyad	> 25 10 2021
BARDHOSHI Loane	> 28 10 2021
DELORME ROBINET Louise	> 12 11 2021
KILSBY Robinn	> 16 11 2021
LARIOS SANCHEZ Nolan	> 20 11 2022
THOMAS Clélia	> 25 11 2021
THOMAS Lina	> 25 11 2021
WYSS GUILLIEN Bastien	> 26 11 2021
CHALUMEAU Noah	> 28 11 2021
LABBE Paco	> 29 11 2021
BRIDRON Gabriel	> 02 12 2021
PLANTIER ESCOFFIER Lucie	> 14 12 2021
GINGEMBRE JEAN Lou	> 29 12 2021
LOPIS Andrès	> 14 01 2022
ALFARO Océane	> 29 01 2022
POUYET BADIOU Louisa	> 30 01 2022
PASCAL Mickaël	> 05 02 2022
DUMARCHEY Malo	> 22 02 2022
CAPRON CHELLIN Malya	> 23 02 2022
PANAYOTTOU PERNODET Léon	> 26 02 2022
COUROT Léo	> 26 03 2022
AMAT Aaron	> 05 04 2022
DIAW Isaac	> 09 04 2022
POILEVEY Chloé	> 27 04 2022
THEVENON Eloan	> 27 04 2022
MAGNIER Arthur	> 03 05 2022
AMEDRO GAUTHÉ Noah	> 13 05 2022
SEIDI Amélia	> 05 06 2022
MASSOT-PELLET Léa	> 01 07 2022
SEN PLANTIER Ayla	> 02 07 2022
LORENZO Arthur	> 04 07 2022
PETRAU Abby	> 14 07 2022
PINCE Marcel	> 14 07 2022
GENILLON Mélinda	> 21 08 2022
GINOUX Armand	> 02 09 2022
BALBO Nayan	> 06 09 2022
ESPARZA Syan	> 06 10 2022
MARTIN Agathe	> 07 10 2022
BOUILLON FACCIO Romeo	> 11 10 2022
PAGLIARELLA Ilona	> 13 10 2022



Mariages

depuis le 05/03/2022

DARRAS Sandy et JIMENEZ Kevin	> 05 03 2022
COSTA Cristina et LAIDAOUI Abdelhamid	> 11 03 2022
SANCHEZ Kathy et DURAND Kevin	> 09 04 2022
TRIOREAU Anaïs et ANZIL Romain	> 25 06 2022
BASSET Audrey et DESARCE Geoffrey	> 25 06 2022
MOURCHID Hasna et OUDJOUDI Pascal	> 25 06 2022
ORHON Nadia et GIL Didier	> 02 07 2022
ROUX Nathalie et OLLIER Bernard	> 06 08 2022
CECILIA Martine et ANTOINET Patrick	> 17 09 2022
THOMAS Angélique et REYNAUD Mathieu	> 24 09 2022
TOURBIER Audrey et MILARDI Christophe	> 01 10 2022



Décès

depuis le 16/10/2021

LOMBARD Renée	> 16 10 2021
CHAUDIER Jean	> 28 10 2021
DARTOIS Claudette	> 31 10 2021
LESCUYER Georges	> 15 11 2021
DOS SANTOS (vve LUIS MARQUES) Maria	> 16 11 2021
DREVON Lucie (vve COLLET)	> 16 11 2021
BOSCARIOL (vve SCARPARI) Yvette	> 19 11 2021
DUFLOT Charles	> 25 11 2021
DE ALMEIDA (vve MARTINS) Maria	> 07 12 2021
ORTOLLAND (vve FONTAINE) Solange	> 15 12 2021
PERROUD Jean	> 18 12 2021
SALLET Marie	> 22 12 2021
NICOU Jacques	> 24 12 2021
CAMUS Frédéric	> 25 12 2021
JULLIEN Albert	> 28 12 2021
NODET Michel	> 28 12 2021
LEMAIRE (vve MONDON) Suzanne	> 13 01 2022
LEBROT Alain	> 24 01 2022
HANRY (ép TOUCHANT) Muriel	> 02 02 2022
VESSILLER Jean	> 07 02 2022
BESSON Paulette	> 24 02 2022
LACUEVA (vve VERNEY) Alice	> 28 02 2022
FONTANILI Georges	> 01 03 2022
POPIN (vve ARTHAUD) Nicole	> 13 03 2022
BOUCAUD (vve PICCHI) Denise	> 15 03 2022
FOUSSARD Kintana	> 07 05 2022
CHANEAC (vve PIOT) Jeanne	> 14 05 2022
BEAU (ep ROUSSET) Rose	> 02 09 2022
MAGNARD Michel	> 18 06 2022
VUONG Roger	> 25 06 2022
BACCONNIER Sylvain	> 28 06 2022
BRY (vve MENNESSON) Bernadette	> 01 07 2022
FOURNIER (vve ROSSARY) Germaine	> 06 07 2022
MARTINS-RIBEIRO Stève	> 19 07 2022
PICCOLOTTO (vve DEMONT) Marie	> 23 07 2022
GARNIER (vve COTTAZ) Lucile	> 13 08 2022
LAURENT (vve CHAPUIS) Juliette	> 25 08 2022
BENCHORFI Azzedine	> 04 09 2022
FLAMMIN Maurice	> 04 09 2022
JANIN Arlette (vve CURNIL)	> 14 09 2022
CORNOUILLER Raymonde (vve CURTET)	> 16 09 2022
THOLLET Monique (vve GAMET)	> 22 09 2022
TONDU Marie-Antoinette (vve BOUTIN)	> 30 09 2022
ROCHETON Emilie (vve COURBON)	> 15 10 2022
MARCHON Emilienne (vve CRETET)	> 22 10 2022
EMERY Bernard	> 25 10 2022
ROSTAING Louis	> 26 10 2022
BARDEAU Eleonore (vve LACROUTE)	> 27 10 2022
VERNAY-VIGNON Odile (vve RAVET)	> 31 10 2022

Les informations d'Etat Civil que nous publions sont celles connues en Mairie. Il arrive parfois qu'elles ne nous soient pas communiquées **ou que les intéressés ne souhaitent pas leur diffusion.**

En ce qui concerne les décès, nous publions ceux des Diémois et des résidents de la maison de retraite "Les Jardins de Médecis".

CCAS DIEMOZ

2 & 3 DECEMBRE 2022

ET VOUS VOUS FAITES QUOI
POUR LE TÉLÉTHON ?

GRANDE SOIREE TELETHON

Salle Gabriel REY et Salle Intergénérationnelle

VENDREDI 2 DECEMBRE

Salle Inter à partir de 15h00

CONCOURS de Belote (le Club de l'Amitié)

Salle Gabriel Rey à partir de 16h30

Le Fil rouge - Concours -

« LES MOUSSAILLONS A
L'ABORDAGE DU
TELETHON »



Les plus beaux dessins seront récompensés

TOMBOLA du Téléthon (les Echevettes)

En continu

**BUVETTE,
CREPES/ GOÛTER** (Tennis Club)

A partir de 19h00

SOUPE AUX CHOUX / HOT DOG / FRITES

Sur place ou à emporter

Participation de nombreuses autres associations : Sou des Ecoles, Comité des fêtes, Pétanque Club, Caligae, Basket Club, GV,....

SAMEDI 3 DECEMBRE

RDV à 13h30 Salle Gabriel Rey

MARCHE Organisée par « Les Caligae »

PORTES OUVERTES GV --- le Mercredi 30 novembre et le Jeudi 1^{er} décembre 2022



Possibilité de faire un
don pour le Téléthon dans
l'urne à votre disposition en
Mairie ou lors de la Grande
Soirée Téléthon

Animation

NEW

KAPLA



Ateliers

LEGO / DUPLO



Vente de **LIVRES**

(Médiathèque Diémoz)

Et d'**OBJETS**

(Les Echevettes)